

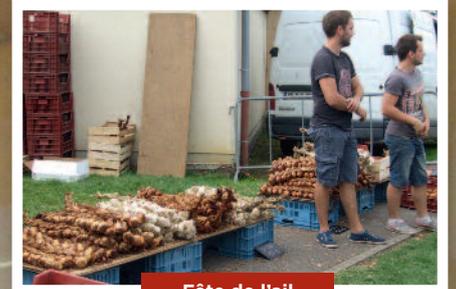
Guénange

N° 48 - FÉVRIER 2018

JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE GUÉNANGE



Echanges franco-allemands



Fête de l'ail



Les chapeaux de Franca



- P.01 **LE MOT DU MAIRE**
- P.02 **ENGAGEMENT ET NOBLES CAUSES**
- P.04 **TRAVAUX**
- P.06 **SOCIAL**
- P.07 **MUNICIPALITÉ**
- P.09 **ENVIRONNEMENT**
- P.12 **ÉCHOS DE NOS ASSOCIATIONS**
- P.14 **POLITIQUE CULTURELLE**
- P.17 **CULTURE**
- P.19 **VIE SCOLAIRE**
- P.20 **ANIMATIONS SOCIO-CULTURELLE**
- P.22 **SPORT**
- P.23 **SÉCURITÉ**
- P.24 **CENTRE DE SECOURS**
- P.25 **D'UNE ANNÉE À L'AUTRE**
- P.26 **BILAN DE MI-MANDAT**
- P.28 **ÉTAT-CIVIL**
- P.29 **INFOS UTILES**
- L'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ**

Rédaction :
 Commission INFORMATION-COMMUNICATION
 Mairie de Guénange
 1 Place de l'Hôtel de Ville - BP 46
 57310 GUÉNANGE
 Tél. 03 82 82 64 39
 Télécopie 03 82 82 69 30
 guenange.mairie@guenange.com
www.guenange.fr

Impression : imprimerie KLEIN Knutange

Recrutement

Madame Sabine ZORZER

Née le 09/03/1980.

Elle est diplômée d'un Master de Management Public qu'elle obtient en 2003. Avec effet du 1^{er} novembre 2003, date de son entrée au Département de la Moselle, elle intègre la Direction des Ressources Humaines et du Lien Social. En 2006, elle est nommée responsable des carrières et des rémunérations. Le 1^{er} octobre 2017, elle intègre les services administratifs de notre ville, en tant qu'attaché territorial occupant ainsi la fonction de responsable des Ressources Humaines. Nous souhaitons la bienvenue à Madame ZORZER ainsi qu'une longue carrière parmi nous !



Départ en retraite

Monsieur Serge GAREL



Médailles du travail

Mme Chantal AUBERT a reçu la médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale ARGENT - promotion du 1^{er} janvier 2017 pour 20 ans 9 mois et 8 jours de service.



Le 30 mai 2017, nous apprenions le décès de notre collègue et ami **Jean-Claude LEFEBVRE**, Adjoint au Maire délégué aux Affaires Culturelles de 1983 à 2008. Un hommage appuyé lui est rendu aujourd'hui, pour son dévouement au service de sa commune et ses concitoyens. Au rayonnement qu'il a su apporter pour le développement de la Lecture et de la Musique, et de la Culture en général. L'école de Musique et la bibliothèque ont acquis, aujourd'hui, leur lettre de noblesse !



Delphine LEHN nous a quittés ce mardi 16 janvier 2018, au terme de longs mois de souffrance, au terme de ce long et dur combat qu'elle a mené contre la maladie. Attachée plus spécifiquement au service « Culture et Communication » de la mairie, elle a su durant ces treize années d'étroite collaboration, s'adapter et se former aux « exigences du métier ». Ses compétences professionnelles, sa personnalité et sa grande gentillesse ont fait d'elle une personne reconnue de tous, du monde associatif à celui des intervenants du spectacle qu'elle a beaucoup côtoyés. Nous nous associons à l'immense peine de ses proches et de la famille toute entière en leur adressant nos pensées les plus émues. A Delphine, nous adressons un dernier hommage... En lui dédiant la parution de ce présent bulletin !

Guénaigeoises, Guénaigeois,



Des mots qui blessent

**Jean-Pierre
LA VAULLÉE**

Maire de Guénaige

En septembre, le Président de la République a tenu des propos blessants voire méprisants en accusant certains d'être « des fainéants auxquels il ne céderait rien », ou bien d'autres mots comme « il y a ceux qui réussissent et ceux qui ne sont rien ». C'est une vision bien étroite de notre société qui légitime uniquement la réussite et le mérite personnel. Nous sommes tous différents, c'est ce qui fait la richesse de notre humanité. Pourquoi la « valeur » de nos concitoyens ne devrait se mesurer qu'au montant de leur compte en banque ?

La méritocratie est fascinante, il y a le mot mérite, un « beau mot » qui est utilisé ici de manière idéologique, très libérale, un lien entre mérite et le pouvoir, l'Etat, c'est à dire diriger ou gouverner.

Nos gouvernants actuels à travers le modèle de méritocratie proposé s'éloignent du mérite idéal qui doit promouvoir une place pour chacun. Ils laissent reproduire les inégalités sociales tout en les rendant légitimes. Ils renvoient les perdants du système à leurs propres erreurs. Si tu n'as pas réussi, c'est de ta faute.

En déambulant dans les rues de la ville, je croise des habitants. Il y a ceux qui travaillent, certains durement pour un maigre salaire, ceux qui sont en galère à la recherche ou en attente d'un emploi voire en situation de revenu précaire. Il y a nos aînés qui parfois, ont besoin du soutien de « Soliséniors ». Il y a nos enfants, à l'école ou en poursuite d'études. Ces gens, leur famille sont tous dignes, tous espèrent dans l'égalité des chances à leur réussite, celle de leurs enfants.

Nos associations sportives, culturelles, le Centre Social sont d'autres lieux de vie pour l'apprentissage de la citoyenneté. Dans ces lieux, seul ou ensemble, chacun prend du temps pour faire grandir ses autres aptitudes ou offrir ses compétences.

Dans notre société, nous avons besoin de promouvoir tous ces savoirs, tendre vers l'égalité des chances et non pas de rejeter ceux qui parfois peinent dans la « réussite ». La promotion de talent individuel ? « Je crois à la cordée, il y a des hommes et des femmes qui réussissent parce qu'ils ont du talent, je veux qu'on les célèbre... » disait le Président de la République, un bon mot de la politique gouvernementale qui ne nous sortira pas de la société précaire. Plus que jamais, nous avons besoin d'une République des droits et des devoirs dans l'égalité et la fraternité.

Une citation à méditer de Thomas PİKETTY dans son livre sorti en 2013, Capital XXI^e siècle. « L'extrémisme méritocratique peut conduire à une course poursuite entre super-cadres et rentiers au détriment de tous ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre ».

En 2018, Guénaige poursuit son développement, achève le quartier République, étudie la transformation du lycée en groupe scolaire, réalisera 4 cours de tennis extérieurs dont 2 nouveaux. Un défi à tenir par ces temps difficiles pour nos villes : « Faire mieux, autrement, avec moins ».

Vœux de santé, de bonheur dans la solidarité.

GUENANGE ET LE HANDICAP

LES STRUCTURES

M.A.S LES MARRONNIERS ET S.S.I.A.D-P.H : L'établissement a pour vocation d'offrir une assistance partielle ou totale dans les différents actes de la vie quotidienne, de proposer des activités éducatives, d'éveil, de loisirs, d'apprentissage en relation avec les objectifs du projet individualisé de chacun.

Le **S.S.I.A.D.- P.H.** est un service infirmier de soins à domicile qui a pour vocation d'assurer, sur prescription médicale, des soins, de base et relationnels auprès de personnes lourdement handicapées, âgées de 20 à 60 ans. Son secteur géographique d'activités se situe dans un rayon de 40 km autour de Guénange.

LES MYOSOTIS : L'I.M.E « Les Myosotis » accueille 46 adolescents et jeunes adultes âgés de 14 à 20 ans orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.).

HANDI-RELAIS : Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), accueil temporaire de jour, pour personnes en situation de handicap mental ou psychique avec des implications physiques et vivant au domicile familial, âgées de 16 à 60 ans. Cette structure peut accueillir à la journée ou à la demi-journée.

C.M.P.P : Il s'adresse aux enfants et adolescents présentant des difficultés d'adaptation, des troubles psychomoteurs, des troubles du comportement, se révélant le plus souvent dans l'environnement scolaire. La prise en charge est mise en œuvre par une équipe pluridisciplinaire se composant de médecins psychiatres et pédiatres, de psychologues, d'orthophonistes, de psychomotriciens, d'assistantes sociales et de personnels de l'Education Nationale, le plus souvent maîtres chargés de rééducation et psychologues scolaires.

ULIS SAINT MATTHIEU : L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire est un dispositif au sein d'une école primaire qui permet d'accueillir un maximum de 12 élèves dont le handicap ne permet pas une scolarisation complète en classe ordinaire. Ce dispositif de scolarisation ouvert se caractérise par un projet d'organisation et de fonctionnement élaboré par le coordonnateur en relation avec l'équipe pédagogique.

SEGPA/ULIS COLLEGE RENE CASSIN : La Section d'Enseignement Général et Professionnel adapté accueille en petits effectifs des adolescents en situation de handicap, généralement de 11 à 16 ans au collège René Cassin.

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE : L'APF a été créé en 1933 par la volonté de quatre jeunes gens atteints par la poliomyélite, et révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes. Soixante-dix ans plus tard, l'association poursuit toujours son combat pour une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et leur famille dans la société.

LE PAVE

Plan de mise en Accessibilité des Voiries et des aménagements des Espaces publics

Des travaux de mise en accessibilité de la voirie sont chaque année réalisés dans le cadre des travaux de voiries sous l'arbitrage des élus de la Commission des Travaux de la Ville qui sont membres de la Commission Communale d'Accessibilité. Application de l'arrêté du 15 janvier 2007 qui complète la loi de 2005.

Chaque année la Ville de Guénange investit entre 30 et 40 000€ pour la mise en accessibilité des voiries.

A titre d'exemple : cheminements continus sans obstacle pour la roue, la canne ou le pied, stationnement handicapé...



COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE

La commission communale d'accessibilité, mise en place le 18 décembre 2008, regroupe à la fois des élus et des associations, telles que l'Association des Paralysés de France ou Handi-Relais, et garantit la mise en œuvre des préconisations en matière d'accessibilité.



GUENANGE ET LE HANDICAP

ANIMATION AUTOUR DU HANDICAP

VIVRE (UN PEU) LE HANDICAP :

Le centre social municipal Louise-Michel propose chaque année, une journée autour du handicap avec les associations locales et, le concours de l'APF de Metz et la MAS « Les Marronniers » de Guénange.

Plus de cent élèves des écoles primaires de la commune y prennent part.

Des ateliers sont mis en place pour que les jeunes se retrouvent en situation de handicap sensoriel et moteur.



« DES SENS DANS TOUS LES SENS » :

Une journée de SENSibilisation que nous vous promettons SENSorielle, SENSible, SENSée et SENSationnelle !



VISITE AU «CENTRE DU MONDE» EN PASSANT PAR «LE GRAND CHENE»...

Faire découvrir SA ville, à un groupe de personnes handicapées de L'Association messine des Paralysés de France et à l'Association «Les Joëlettes» ne relevait pas de l'impossible.

Leur permettre, une journée durant, de découvrir le hameau de GUELANGE par son histoire locale, et par ce qui est appelé le «Milieu du Monde»... fut chose faite en ce dimanche gris de novembre.

L'action a permis d'organiser une sortie sur le thème du Cheval pour une soixantaine de personnes handicapées accompagnées des familles. De les faire partir en petite randonnée vers le centre de GUELANGE, après avoir côtoyé chevaux et poneys et participé à plusieurs animations au Centre Equestre «Au Grand Chêne».

Merci à VIE ET CULTURE pour les commentaires apportés lors de cette visite de GUELANGE et à Augustin, animateur au Centre Equestre pour les balades à cheval qu'il a organisées.



L'AD'AP

Agenda d'Accessibilité Programmée
Période 2014/2017

La commune est tenue de tenir à jour un registre des ERP vis-à-vis de leur mise en accessibilité.

		Agrémentation
Accessibilité Bibliothèque Ascenseur, mise en conformité de l'escalier, porte, cheminements	173 866€	OUI
Accessibilité Salle Pablo Neruda Porte, main courante	12 749€	EN COURS
Accessibilité Salle Voltaire Récepteur malentendant, rampe, plus tablette	3 067€	OUI
Accessibilité Centre Social Rampe, nez de marche, bande de guidage, oreillette, visio)	21 409€	EN COURS
Accessibilité Salle Louise Michel Sanitaire, mise aux normes, cheminements	180 365€	OUI
Total	391 456€	

La loi du 11 février 2005 instaurant la mise en accessibilité des bâtiments publics n'a pas été respectée comme le législateur le prévoyait, l'échéance du 31/12/2015.

Notamment :

- A Guénange des efforts importants ont été réalisés et la ville poursuit son engagement chaque année en fonction des possibilités financières.

- Le handicap est une notion partagée à Guénange, les acteurs qui œuvrent pour sa prise en charge sont nombreux. Si cette thématique fait partie intégrante des travaux neufs, elle n'est pas oubliée lors des travaux de réhabilitation.

Les travaux sur la ville

Cette année malgré un budget contraint la Ville a encore investi dans divers travaux de voiries. Une partie du boulevard de la Tournaille a été refait avec le déplacement de coussins berlinois pour favoriser la sortie des écoles par la rue Sainte Placide. Une partie du cimetière en friche a été aménagée. Dans le cadre du P.A.V.E. accessibilité des voiries aux personnes à mobilité réduite, nous avons fait un passage piétons aux normes PMR rue de la Colombe.

La piste en schiste au COSEC a été refaite pour le plus grand plaisir des sportifs du Collège.

Il a fallu sécuriser le bas de la rue d'Uckange avec stabilisation des accotements et glissières en bois.

Pour solutionner des problèmes d'évacuation d'eaux pluviales rue de l'Ecole nous avons créé un réseau d'écoulement vers la forêt au niveau du Collège René Cassin.

Rue Mozart, sécurisation du cheminement piéton le long du COSEC.

Rue Julie-Victoire Daubier, à la plus grande satisfaction des riverains, que nous remercions pour leur patience, la voirie et l'éclairage public ont été achevés.

Malheureusement devant l'incivilité de certains automobilistes, il a fallu sécuriser cette voirie en installant des coussins berlinois et fermant une partie de la rue en impasse. Dans le cadre de ces travaux nous avons également amélioré le stationnement et aménagé l'accès au cimetière.



Le logement à Guénange



Nous comptons actuellement à Guénange près de 3300 logements (3116 en 2014 d'après l'INSEE). 913 logements ont été construits en 10 ans. Même si notre commune comptabilise 7258 habitants environ (chiffre non encore validé par le dernier recensement de février 2017), elle n'est, de ce fait, pas soumise à la règle des 25% de logements sociaux puisque l'E.P.C.I. (la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan) dans laquelle se situe Guénange regroupe moins de 50 000 habitants.

Le marché de l'occasion et les ventes de maisons ou appartements connaît une dynamique importante. Condition toutefois à respecter, les règles du marché !

La Ville constate une certaine rapidité dans les cessions entre particuliers. De même, pour les ventes de terrains liées aux constructions neuves, au demeurant très rapides de par la forte demande. Cela est un marqueur réel de l'attractivité de la commune, du fait de sa situation géographique et de ses équipements.

Nous sensibilisons les investisseurs afin de réaliser des constructions à destination des personnes âgées. En effet, la cité sidérurgique compte bon nombre d'habitations mal adaptées au vieillissement des personnes les occupant : les sanitaires étant très souvent situés à l'étage. Ces habitats restent à la vente, très prisés par les jeunes couples.

Le logement à Guénange dispose également d'un cadre verdoyant, campagne au sud et forêt au nord. Impactée, cette dernière, par le réchauffement climatique qui nous contraint à lutter, de façon plus

accrue d'année en année par l'invasion de chenilles processionnaires colonisant nos chênes, au printemps (voir en pages intérieures, article sur le sujet).

La mixité sociale est préservée. Nous contribuons dans la mesure du possible à freiner l'étalement urbain mais la réglementation nous impose de construire 26 logements à l'hectare et notre P.L.U. Plan Local d'Urbanisme est conforme aux règles du SCOTAT (Schéma de COhérence Territoriale et de l'Aménagement du Territoire). Ceci expliquant que pour les nouveaux lotissements, il reste difficile de concevoir des parcelles supérieures à 6 ares de superficie.

La ville compte également 3 contraintes importantes sur certains secteurs :

- La zone inondable,
- Les mouvements de terrain dus aux retraits argileux,
- Et les aléas forestiers.

Les risques industriels étant surtout constitués par les transports de matières dangereuses sur la RD 1 et la proximité de l'usine L'AIR LIQUIDE à 2 kms.

Le concept de Développement Durable est aussi une réalité à Guénange. En termes de travaux et pour chaque opération d'investissement, nous avons œuvré sur les réseaux afin d'éviter des ouvertures de voiries trop régulières. La disparition de réseaux aériens en apporte de même la preuve.

Enfin, le nouveau Quartier REPUBLIQUE requalifie notre entrée de ville permettant ainsi à chacun de ses résidents de « mieux vivre ensemble ». Inauguration prévue les 16 et 17 juin prochains !



Les critères de développement urbain

Nombreux sont les Guénangeois qui s'interrogent sur les logements construits dans la ville, plus au moins volumineux, ou des parcelles pour maisons individuelles trop petites. Guénange a élaboré son plan d'occupation des sols, devenu Plan Local d'urbanisme (PLU) depuis plusieurs années. La majorité et l'opposition ont travaillé de concert sur le projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune. Les voies principales et structurantes ont fait l'unanimité. Notre document d'urbanisme constitue l'ensemble des règles établies sur notre territoire, cependant ce document doit être conforme aux obligations supérieures, à savoir celles du SCOTAT (schéma de cohérence Territoriale de l'Agglomération Thionvilloises) et de la loi SRU (Loi Solidarité et Renouvellement Urbain).

Ainsi nous devons respecter une densité de 26 logements à l'hectare car nous sommes une ville à centralité principale de l'Arc Mosellan à l'instar de la commune de Hettange-Grande sur l'intercommunalité de Cattenom et environs. La loi SRU, nous oblige également à respecter 20% de logements sous statut d'habitat conventionné.

Pour revenir sur la densité prenons un exemple :

- Sur 100 ares (1 hectare) à urbaniser, 20% au moins concerne les voiries et les espaces verts il reste 80% à urbaniser. Donc sur les 80 ares nous devons réaliser 26 logements soit 1 logement sur 3,07 ares. Cela signifie que la réalisation de parcelles plus grandes implique la construction de logements collectifs.

A titre de comparaison, Fameck et Yutz doivent réaliser 32 logements à l'hectare...

Le cadre général du SCOTAT vise à maîtriser les extensions urbaines sur le territoire afin de limiter l'étalement urbain et à organiser des villes plus compactes en articulant un transport collectif optimal.

Activité printanière



Moments choisis

Repas de Noël



Plantations



Saint Nicolas à la maison de retraite « Les Glycines »



Jeudi 7 décembre... Un visiteur un peu particulier avait pris place dans la salle à manger, pour le goûter des résidents. St Nicolas, après sa tournée dans les écoles maternelles de la ville, a fait escale aux « Glycines ». Accompagné des membres du CCAS, il a distribué à chacune et à chacun, un petit sapin de Noël, tout décoré, pour égayer leur chambre. L'accueil de St Nicolas par les résidents fut très, très chaleureux. Beaucoup se prêtant même à une séance photo avec le Saint Patron, certains ont même entonné avec lui la célèbre chanson. Des instants magiques, de pur bonheur, empreints de tant de souvenirs pour certains et pleins de douceur !

Distribution des colis de Noël



Activité toute particulière en salle de conseil municipal de la Mairie en cette période du 4 au 8 décembre. En effet, ce sont quelques 1200 colis remplis de douceurs de Noël qui ont été distribués, par les membres du CCAS, aux personnes âgées de la commune. Un présent apprécié par nos aînés en cette période de fêtes, tout comme par les bénévoles qui, à chacun, ont souhaité un très Joyeux Noël !

FISCALITÉ	Bases d'imposition prévisionnelles	Taux 2017 (%)	Produit fiscal attendu 2017
Taxe d'habitation	5 911 000 €	14,60 %	863 006 €
Taxe foncière (bâti)	4 534 000 €	15,96 %	723 626 €
Taxe foncière (non bâti)	21 300 €	60,72 %	12 933 €
TOTAL			1 599 566 €

BUDGET TOTAL
10 422 364 €

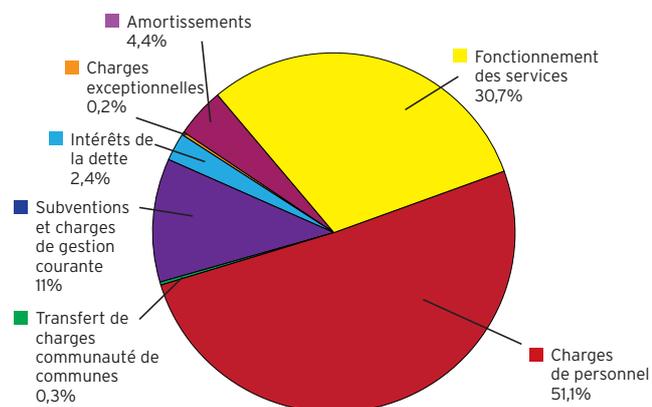
Soit en section de fonctionnement
5 926 900 €

Soit en section d'investissement
4 495 464 €

Dépenses de fonctionnement

Fonctionnement des services	1 821 900 €	30,7 %
Charges de personnel	3 020 000 €	51,0 %
Transfert de charges communauté de communes	16 000 €	0,3 %
Subventions et charges de gestion courante	654 000 €	11,0 %
Intérêts de la dette	145 000 €	2,4 %
Charges exceptionnelles	10 000 €	0,2 %
Amortissements	260 000 €	4,4 %
Transfert à la section d'investissement	0 €	0,0 %
TOTAL	5 926 900 €	100 %

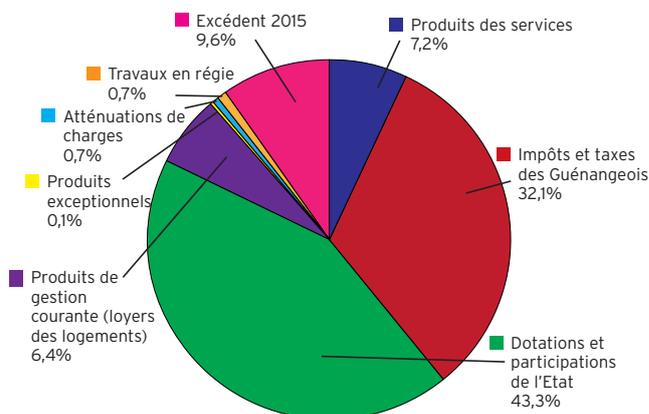
► Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

Produits des services	428 000 €	7,2 %
Impôts et taxes des Guéangeois	1 900 000 €	32,1 %
Dotations et participations de l'Etat	2 566 000 €	43,3 %
Produits de gestion courante (loyers des logements)	380 362 €	6,4 %
Produits exceptionnels	5 000 €	0,1 %
Atténuations de charges	40 000 €	0,7 %
Travaux en régie	40 000 €	0,7 %
Excédent 2016	567 538 €	9,6 %
TOTAL	5 926 900 €	100 %

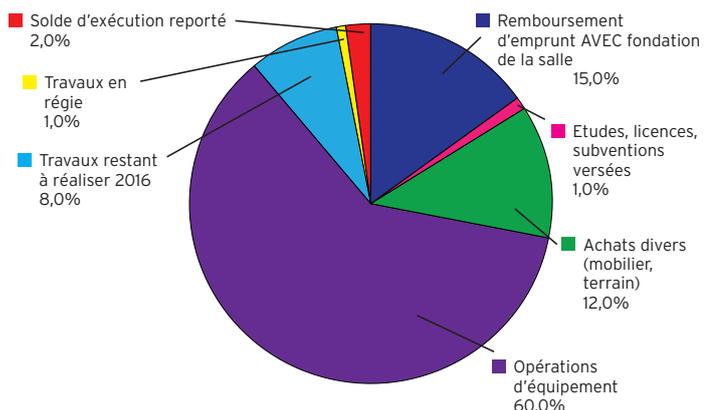
► Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement

Remboursement d'emprunt avec fondation de la salle	694 000 €	15,0 %
Etudes, subventions versées	35 000 €	1,0 %
Achats divers (mobilier, terrain)	543 000 €	12,0 %
Opération d'équipement + pour compte de tiers	2 712 500 €	60,0 %
Travaux restant à réaliser 2016	380 625 €	8,0 %
Travaux en régie	40 000 €	1,0 %
Solde d'exécution reporté	90 339 €	2,0 %
TOTAL	4 495 464 €	100 %

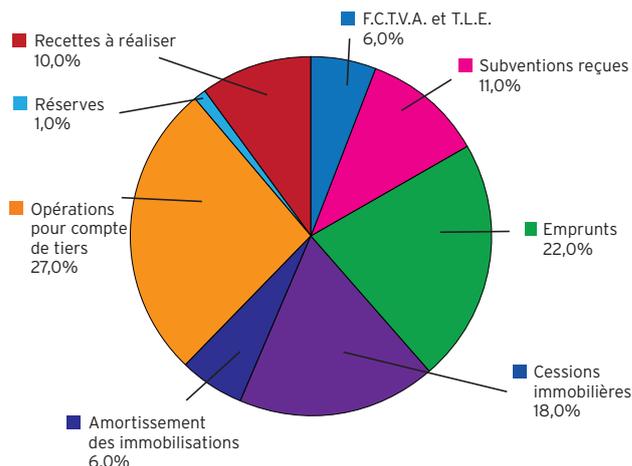
► Dépenses d'investissement



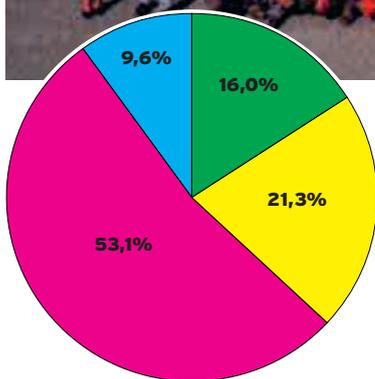
Recettes d'investissement

F.C.T.V.A. et Taxe d'Aménagement	270 000 €	6,0 %
Subventions reçues	511 000 €	11,0 %
Emprunts	973 500 €	22,0 %
Cessions immobilières (vente)	810 000 €	18,0 %
Amortissements des immobilisations	260 000 €	6,0 %
Opérations pour compte de tiers	1 200 000 €	27,0 %
Réserves	34 248 €	1,0 %
Recettes à réaliser (crédits reportés)	436 716 €	10,0 %
TOTAL	4 495 464 €	100 %

► Recettes d'investissement



Activités des services techniques



Pourcentage du nombre d'heures d'intervention d'entretien du domaine public

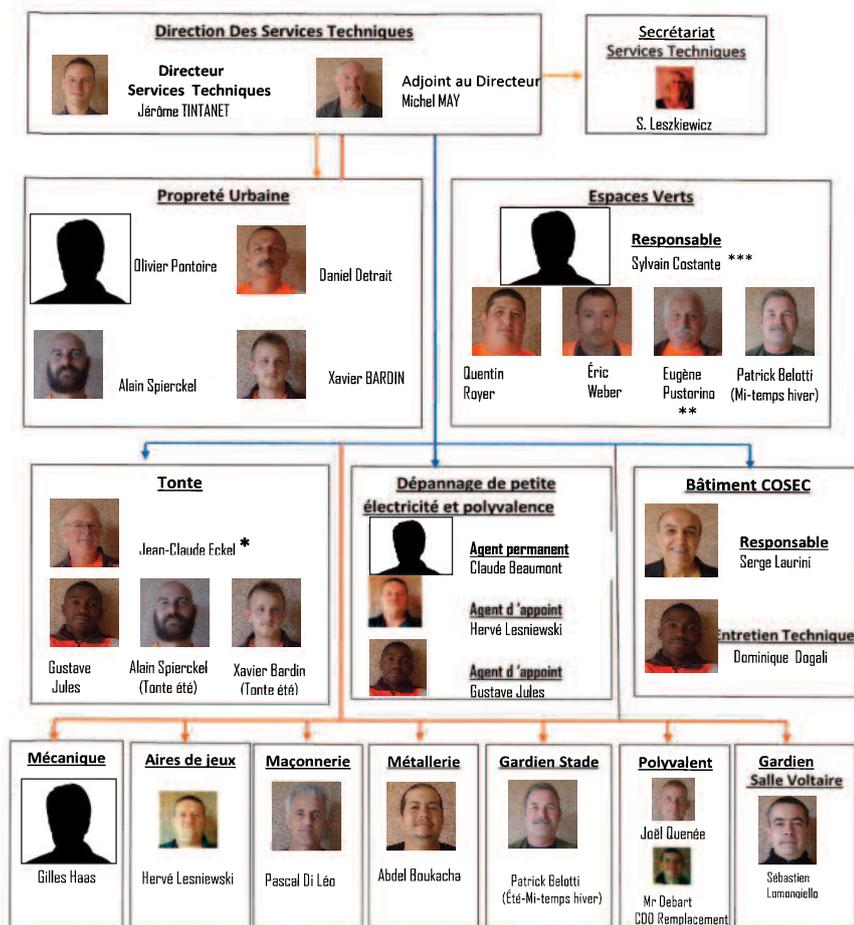
- % heures Propreté urbaine
- % heures Espaces Verts
- % heures interventions (bâtiments communaux, écoles, aires de jeux, stade, voirie, mécanique, métallerie, électricité...)
- % heures Tonte

Missions

Garants de la préservation du patrimoine urbain, les différents agents des Services Techniques de la commune veillent à ce titre à l'entretien et à la réfection des Bâtiments Communaux (mairie, écoles, bibliothèque, église, équipements sportifs, etc.). Ils ont également pour mission d'entretenir, entre autres, les espaces verts, l'éclairage public, la voirie... Enfin, le Service Technique intervient pour apporter soutien et logistique aux différentes associations lors de festivités se déroulant sur la commune.

Un stagiaire de l'Institut Universitaire de Technologie Thionville-Yutz section Génie Biologique s'est employé à une remise à jour du plan de gestion de la ville. A la suite, les services techniques municipaux se sont attachés à référencer les arbres situés dans la ville de Guénange. L'objectif de cette démarche ayant été d'étudier « L'Arbre en Ville », de considérer la place qu'il occupe dans une zone urbaine mais aussi de trouver un moyen de faciliter sa gestion. Ce rapport a abouti à la création d'un livret par les Services Techniques visant à informer la population. Ce livret est aujourd'hui disponible à l'accueil des principaux bâtiments municipaux (mairie, bibliothèque et centre social). Un référencement sur le terrain, par la mise en place d'une signalétique d'identification des arbres sur nos boulevards, permet de compléter de manière ludique la démarche engagée.

Organigramme fonctionnel des services techniques



* Retraite prévisionnelle 2018

** Retraite prévisionnelle 2019

*** Retraite prévisionnelle 2020



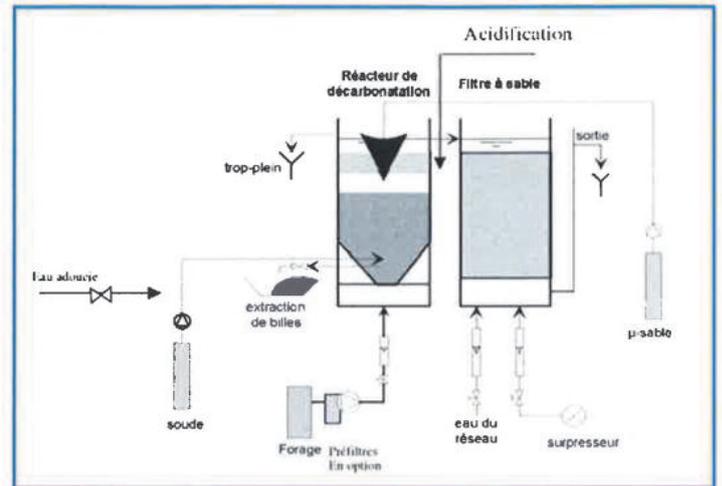


Figure 1 : Schéma de principe d'une décarbonatation catalytique

L'eau, c'est la vie !...

Jamais trop d'informations, quand il s'agit d'eau et d'assainissement. D'où l'importance d'une gestion la plus claire possible.

Le SIRGEA « Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour l'Eau et l'Assainissement » s'y emploie journellement afin d'assurer une production d'eau répondant aux besoins de la population en garantissant, prioritairement, une qualité maximale. Le Syndicat regroupe les communes de Rurange-les-Thionville, Bousse, Guénange, Bertrange et Illange concernant l'assainissement. Le Syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. Le fermier « VEOLIA » a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Afin d'améliorer la qualité de l'eau et assurer sa distribution, le SIRGEA a engagé la réalisation d'une usine de décarbonatation catalytique. Celle-ci devant être opérationnelle en fin d'année 2018.

INCIDENCE SUR LE PRIX DE L'EAU

Le Syndicat profite de ce nouvel investissement d'importance, pour rappeler ce que représente la gestion quotidienne d'un tel réseau d'alimentation en eau potable, ainsi que la collecte et l'épuration des eaux usées.

LES CHIFFRES DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT du Syndicat intercommunal de la Région de Guénange pour l'Eau et l'Assainissement	
Territoire 6 037 abonnés	3 communes / 17 399 habitants desservis (y compris Illange) 6 037 abonnés (dont 1 collectivité extérieure : Illange)
Exploitation En affermage par VEOLIA EAU	VEOLIA Eau a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le Syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.
Collecte/réception d'effluents 211,7 km de réseau eaux usées 556 631 m ³ facturés 287 579 m ³ réceptionnés	556 631 m ³ ont été facturés au titre de l'assainissement aux abonnés du service. 287 579 m ³ ont été réceptionnés depuis la commune d'Illange. Le réseau de collecte est unitaire ou séparatif, selon les secteurs.
Epuration 1 513 572 m ³ reçus à la STEP 1 626 672 m ³ traités	1 513 572 m ³ d'eaux usées et pluviales ont été reçus sur la station d'épuration du Syndicat soit 179% des volumes facturés et réceptionnés. 532 Tonnes de Matières sèches de boues ont été évacuées en 2016.
Rejet au milieu naturel 100% de conformité	100% d'analyses conformes aux normes de rejet au milieu naturel 97% de la pollution reçue en DBO5 a été éliminée, 98% pour les MES, 90% pour l'azote et 86% pour le phosphore
Prix 254,69 € pour 120 m ³	Le prix du service comprend uniquement une partie variable (prix au m ³ consommé). Au total, un abonné domestique consommant 120 m ³ payera en 2017 un montant de 254,69 € (sur la base du tarif du 1 ^{er} janvier 2017, toutes taxes comprises) avec une variation par rapport à 2016 de 0,3 % Sur ce montant, 50% reviennent au délégataire pour l'entretien et le fonctionnement des ouvrages d'assainissement, 30% reviennent à la collectivité pour les investissements, et les taxes s'élèvent à 20%



Les travaux viennent de débuter, livraison prévue en fin d'année

La réduction des déchets : une nécessité

On ne réalise pas toujours qu'alléger sa poubelle fait du bien au portefeuille !

BIEN TRIER SES DECHETS permet de maîtriser sa facture d'ordures ménagères.

L'intercommunalité de l'Arc Mosellan est au travail pour que dans le prochain contrat de ramassage, nous puissions mettre en place une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI). Si chaque foyer paiera une partie de facture uniforme au regard de la taxe foncière, la seconde partie sera fonction du nombre de bacs enlevés sur l'année. D'où, la nécessité de BIEN TRIER pour ne pas voir sa facture s'envoler...

TRIER LE VERRE dans les containers adaptés,

LE PAPIER dans les bornes à cet effet,

LES EMBALLAGES PLASTIQUES, METALLIQUES et en CARTON dans le tri sélectif,
LES DECHETS VERTS pour le compost du jardin.

Et le dépôt en déchetterie pour tout autre objet ou déchets dont vous devez vous débarrasser.

Cette manière de procéder permettra une revalorisation à travers le recyclage d'un grand nombre de déchets et la mise en décharge contrôlée des déchets ultimes.

LES ENCOMBRANTS empoisonnent la vie !

Un manque de civisme certain ! Car nous les retrouvons trop souvent au pied des immeubles voire aux abords des forêts. De plus, ils sont dangereux pour nos enfants.

2 manières de s'en débarrasser :

- S'ils sont encore en bon état : vous pourrez les vendre sur les sites internet (le Bon Coin) ou bien les offrir à une association caritative genre AIEM à Uckange, ou à la CROIX ROUGE...
- S'ils sont hors d'usage : les déposer en déchetterie de Guénange d'où ils seront revalorisés.

La CCAM vous propose également un ramassage trimestriel.

QUARTIER REPUBLIQUE.

Ce quartier actuellement en cours de rénovation apportera une innovation en matière de collecte de déchets. L'Arc Mosellan, en collaboration avec BATIGERE et la Ville, étudie la mise en place de containers enterrés.

DEMAIN, chaque famille paiera sa facture avec un badge individualisé. Ce qui permettra à chaque foyer de faire quelques économies.

MIEUX TRIER demande à chacun de faire un effort...

Alors, soyons vertueux et protégeons ainsi l'environnement !

Abattage d'arbres



Semaine du développement durable



Des bouteilles plastiques pour des « décors » de rue !

Conférence : les oiseaux de nos jardins

Présentée par Jean-Yves SCHNEIDER et Jean-Marc DEBRYCKE de la LPO.

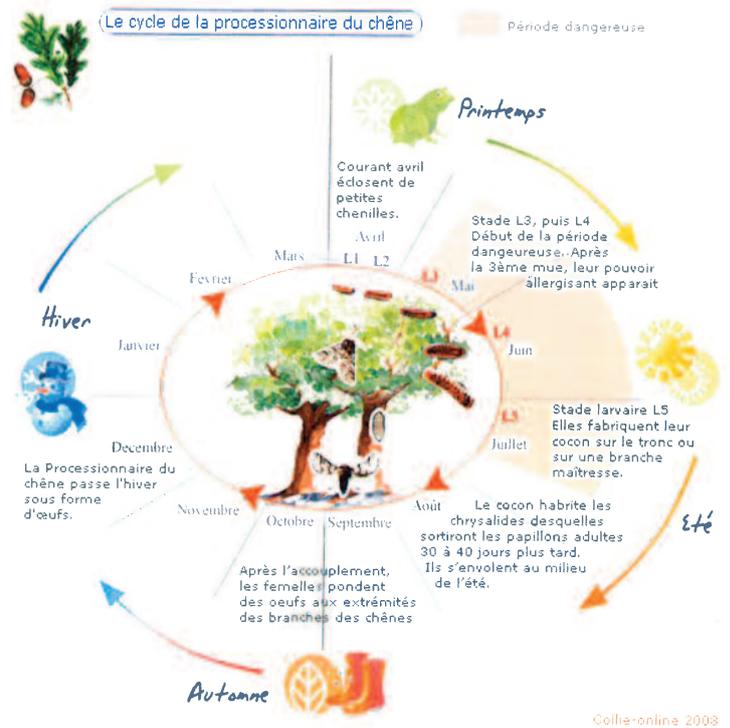
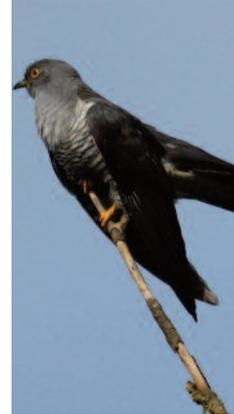
Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires, et des actions mises en place pour juguler ce fléau lié aux conséquences du réchauffement climatique, la ville de Guénange a convié sa population à participer à la conférence présentée par la Ligue de Protection des Oiseaux. Si l'abattage des arbres, recensés par l'ONF (Office National des Forêts) comme étant les plus infectés, a consisté à créer un cordon sanitaire, le long du chemin communal en lisière sud de forêt, cela ne suffit pas ! La pose de niochirs à mésanges, grand prédateur de larves, de chenilles processionnaires et même de papillons après éclosion, est préconisée par la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) et est reconnue comme étant un des moyens d'éradication du fléau. Les oiseaux n'ont pas de frontières dans les cieux ni sur terre, cependant ils s'installent sur un site, s'y accouplent, y nichent, se reproduisent, certains migrent mais reviennent au printemps suivant.

Pour tout contact :

- LPO MOSELLE / M. DEBRYCKE Jean-Marc - 06 37 71 06 94
- LPO Luttange-Val de Canner
M. Jean KURZMANN - 06 08 82 27 21
- Mairie de Guénange
1, place de l'Hôtel de Ville - 03 82 82 64 39 - www.guenange.fr
Email guenange.mairie@guenange.com



Niochirs en bois



140 niochirs « Schwandler » ont été implantés en lisière de forêt

Les événements de la CLCV

Les Tourtes et Tartes en Folie

Au travers du Conseil citoyen, l'espace Social Famille de l'ASPG et la CLCV ont organisé une soirée de convivialité, durant laquelle de nombreux gourmands ont pu déguster, des pâtisseries orientales, des tartes, des tourtes, du thé, du cidre et jus de fruits. Pour une première, ce fut une réussite totale qui se doit d'être renouvelée.



La Galette des Rois

Le mois de janvier, l'épiphanie se trouve être la première occasion de l'année, où les adhérents de la C.L.C.V. peuvent se retrouver durant une soirée pour partager la galette des rois, autour d'un verre de cidre. Le succès de cette manifestation nous invite à la reconduire chaque année.



Le Bar à Eaux

A l'occasion de la « Journée Mondiale de l'eau » la CLCV de Guénange organise un « Bar à eaux » en collaboration avec VEO-LIA, les Petits Débrouillards et le CI Eau. Une dégustation à l'aveugle qui consiste à retrouver l'eau du robinet parmi trois eaux différentes, dont une minérale et une eau de source. Parmi les expositions, de larges explications ont été données sur le réseau de Guénange et la qualité de notre eau.



Les Alternatives aux Pesticides

A une époque où tout traitement chimique des adventices va être interdit, il nous faut revoir le bien fondé de notre considération des mauvaises herbes. Des traitements BIO, peut-être moins radicaux existent, et se devrait de plus en plus être utilisés. Au travers de ce film « Pesticide Mon Amour » la preuve en est faite d'adopter un autre comportement. La CLCV en collaboration avec les Jardins Familiaux, la FREDON et le centre LE LIERRE de Thionville en ont donné un aperçu.



La Fête des Jonquilles

Un moment de détente pour les adhérents de la CLCV de Guénange et environs qui a organisé la sortie pour cette manifestation qui a lieu tous les 2 ans. Chance pour nous, une journée splendide sous un soleil très présent, et un spectacle grandiose.



Les Balcons Fleuris

Pour permettre à nos familles Guénangeoises de pouvoir fleurir fenêtres et balcons, la CLCV en partenariat avec Bati-gère et Magasin Vert de Talange a organisé une vente de géraniums lierre et zonal à des prix défiant toute concurrence. 3069 géraniums et 203 sacs de terreau ont été vendus, aux adhérents et locataires BATI-GERE.

La Fête des Voisins

Pour la seconde année consécutive, la CLCV, l'ASPG et le Conseil Citoyen, ont organisé une Fête des Voisins dans le quartier République. Malgré un temps déplorable le programme s'est trouvé modifié, mais une cinquantaine de personnes ont partagé diverses salades, gâteaux concoctés par les habitants, et ont pu échanger au travers de longues conversations. Une expérience à renouveler pour 2018.

D'année en année chacun aime à s'y retrouver



COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION :
CLCV Centre Social Louise Michel - 1, rue
Mozart - GUENANGE - Tél : 03.82.59.66.83
e.mail : clcvguenange@wanadoo.fr

L'association 50 nuances de danses impulse une nouvelle dynamique sur la ville

Au sein même du monde déjà tourbillonnant de la Danse !

La danse, une discipline dans l'ère du temps mais pas seulement cela...

Vertus et Bienfaits sont vantés par les adeptes de la danse de salon appelée danse sportive dans le monde de la compétition et par le monde médical qui la conseille pour ses réelles vertus thérapeutiques au regard de l'activité physique générée.

Bien-être du Corps et de l'Esprit grâce à la mémorisation des pas de danses et des chorégraphies, l'harmonisation et la synchronisation des postures pour la danse en couple, l'amélioration de sa capacité respiratoire, l'équilibre de soi.

Certains la considèrent comme un exutoire, d'autres comme une passion, un plaisir auxquels ils s'adonnent et par lequel le lien social s'en trouve favorisé.

L'association « 50 Nuances de danses » a, ce dimanche 26 novembre, mis l'accent sur ce formidable potentiel apporté par la danse sportive, en organisant une «séance de travail et d'entraînement» Salle Pablo NERUDA, en soutien à la compétition internationale de danse sportive devant avoir lieu le 24 novembre 2018 à Guénange. 60 danseurs amateurs invités et membres de l'association, d'horizons divers (Luxembourg, St-Avold, Nancy) avaient fait le déplacement pour travailler le Quickstep et le Rock. Cette première séance de travail, riche d'enseignement fut dirigée par Aude PRAGA, juge international et maître de danses diplômée, membre d'honneur de l'association et coorganisatrice de la compétition internationale fin 2018.

Salsa et Bachatta seront au programme le dimanche 11 février 2018, Chacha et Rumba le 15 avril 2018 et une surprise en préparation le 29 septembre 2018.

Renseignements : 50nuancesdedanses@gmail.com

Président : Michel RODRIGUEZ - tél. 06 43 97 90 75



Eh Bien, DANSEZ MAINTENANT !

Paso doble, valse, tango, rumba...

Mais encore danses en ligne avec madison, tarentelle...

La nouvelle activité dite danses de salon ou « standard » s'adresse aux débutants comme aux initiés. Sa vocation, l'initiation ou l'amour de la danse, tout simplement !

Cours et entraînements ont lieu tous les lundis de 20h à 23 heures, Salle Pablo NERUDA (à l'exception des vacances scolaires).

L'Association « 50 Nuances de Danses » vous y accueille à pas mesurés !



Soliséniors en séjour à Mittelwhir

Grâce à la participation de Soliséniors, l'action nationale des chèques vacances (ANCV) mais aussi des aides de la caisse d'assurance retraite (CARSAT), des municipalités de Guénange et Bertrange, une trentaine de séniors, adhérents à l'Association Soliséniors de Guénange ont pu profiter d'un séjour d'une semaine en pension complète en Alsace à Mittelwhir, du 14 au 21 octobre 2017. Nos usagers ont pu découvrir l'Alsace du Sud, ses villes et ses vignobles, partager un moment convivial et chaleureux entre amis et profiter des soirées avec spectacles. Ce fut une belle réussite.

Association des Donneurs de Sang Bénévoles

Calendrier des collectes de sang 2018

Jeudi	15/02/2018	BOUSSE	Salle des fêtes	15h00 à 19h00
Lundi	12/03/2018	GUENANGE	Salle P. Néruda	15h00 à 19h00
Lundi	23/04/2018	BERTRANGE	Mairie	15h00 à 19h00
Jeudi	31/05/2018	BOUSSE	Salle des fêtes	
Lundi	11/06/2018	GUENANGE	Salle P. Néruda	15h00 à 19h00
Lundi	16/07/2018	BERTRANGE	Mairie	15h00 à 19h00
Jeudi	30/08/2018	BOUSSE	Salle des fêtes	15h00 à 19h00
Lundi	17/09/2018	GUENANGE	Salle P. Néruda	15h00 à 19h00
Lundi	08/10/2018	BERTRANGE	Mairie	15h00 à 19h00
Lundi	26/11/2018	BOUSSE	Salle des fêtes	15h00 à 19h00
Lundi	17/12/2018	GUENANGE	Salle P. Néruda	15h00 à 19h00

Quelles sont les conditions pour donner son sang ?

Vous pouvez donner votre sang :

- De 18 à 70 ans (65 ans pour le don de plasma ou de plaquettes).
- Si vous êtes reconnu apte au don par le médecin.
- Si votre poids est au moins égal à 50 kg.
- Si votre taux d'hémoglobine est suffisant. Dans certains cas, comme par exemple lors d'un premier don, un dosage de votre taux d'hémoglobine est réalisé. Pour un premier don, vous devez vous munir d'une pièce d'identité.

L'année 2018 sera marquée par le cinquantième anniversaire de notre association. Nous rendrons hommage à tous ces hommes et ces femmes bénévoles qui se sont lancés dans l'aventure du x don de sang pour sauver des vies le 18 avril 2018 lors de notre Assemblée Générale.

Pour plus de renseignements, consulter le site :

www.dondusang.net rubrique où donner.

Pour sauver des vies donnez votre sang

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles vous souhaite une Bonne Année 2018.

Un geste politique et public de reconnaissance de l'importance de la Culture, dans le développement d'une collectivité. La politique culturelle constitue le pivot de la stratégie d'action de toute collectivité et de la nôtre, bien évidemment. Elle définit les grandes orientations qu'elle entend suivre d'une année à l'autre, ou sur une période définie, en regard du développement de la Culture et des communications sur son territoire. Elle fixe ainsi les objectifs à mettre en place pour concrétiser chacune des grandes orientations adoptées. Ces objectifs donnent alors les directions précises quant aux actions à entreprendre.

Si Théâtre, Musique, Chanson requièrent, depuis des années maintenant, l'assentiment du public, plus ou moins nombreux, il est vrai, au regard de ce qui est proposé, il paraît plus que jamais évident d'aller au-devant des aspirations du public.

Enrichir, harmoniser pour développer la culture, l'expression artistique et la créativité, les savoir-faire... pour encore plus rayonner, en les rendant accessibles à tous, est et reste une de nos priorités fondamentales!

Ces arts scéniques, et celui de la Danse en particulier, ont été inscrits au fronton de notre politique culturelle pour 2018 encore.

Une politique culturelle en soutien au mouvement et au tissu associatif existants par la mise à disposition des infrastructures, des salles culturelles, pour mener à bien actions et projets !

GUENANGE, SOUS LES FEUX DE LA RAMPE, AVEC LE 1^{ER} TROPHEE INTERNATIONAL DE DANSES Sportives et de Salon, le 24 novembre prochain !



**Expo
Vie et
Culture**



Calendrier et évènements

Vendredi 12 janvier	VŒUX DU MAIRE - Salle Pablo Neruda
Vendredi 26 janvier	LPO - Conférence - Salle Voltaire
Samedi 27 janvier	Concert du nouvel an - Salle Voltaire
Samedi 27 janvier	Foire aux jeux vidéo - Handball - Salle P. Neruda
Dimanche 28 janvier	Théâtre pour enfants « Le Chamane Etoilé » Salle Voltaire
Samedi 3 février	Les Z'allumés - pièce « L'au-delà de Ludo » de Thierry François - Salle Voltaire
Dimanche 4 février	Loto APAL - Salle Pablo Neruda
Dimanche 11 février	« 50 nuances de Danses » (Danses de salon) - Salle Pablo Neruda
Mercredi 14 février	Carnaval des enfants - CSLM
Samedi 17 février	Comité des Fêtes - Bal de la Saint Valentin Salle Pablo Neruda
Mercredi 21 février	Théâtre des enfants du centre aéré Salle Voltaire
Vendredi 23 février	Remise des prix aux sportifs méritants Salle Voltaire
Samedi 25 février	Championnat Badminton - Salle P. Neruda
Samedi 3 mars	Spectacle Julien Strelzyk « En route vers l'Olympia » - Salle Voltaire
Dimanche 11 mars	Théâtre pour enfants « Le Chamane Etoilé » Salle Voltaire
Lundi 12 mars	Don du sang - Salle Pablo Neruda
Samedi 17 mars	Fête/faites de la Réalité Virtuelle - CSLM
Dimanche 18 mars	Repas dansant - AFIG (Folklore Italien) Salle Pablo Neruda
Samedi 24 mars	Loto - Handball - Salle Pablo Neruda
Samedi 24 mars	Théâtre avec l'Arlequin Manomois pièce « Toc-Toc » de Laurent Baffie - Salle Voltaire
Dimanche 25 mars	Thé dansant - « Guénangez-vous » Salle Pablo Neruda
Samedi 31 mars	Fête de la Saint Patrick avec les ALERIONS Salle Voltaire
Samedi 7 avril	Théâtre « les Baladins du Val Sierckois », pièce « Têtes à claque » - Salle Voltaire
Dimanche 8 avril	Fête de la bière - Comité des Fêtes Salle Pablo Neruda
Dimanche 15 avril	« 50 nuances de danses » (Danses de salon) - Salle Pablo Neruda
Dimanche 15 avril	Bourse aux vêtements Printemps - CSLM
Dimanche 15 avril	Théâtre pour enfants « Le Chamane Etoilé » Salle Voltaire
Jeudi 19 avril	Marche ASAL-APEI Thionville - Salle P. Neruda
Dimanche 22 avril	Forum « Terre des bêtes » (protection animale) - Salle Pablo Neruda
Dimanche 29 avril	Thé dansant « Les Amis de LAER » Salle Pablo Neruda

Événementiel 2018

Samedi 5 mai	Loto - CLCV - Salle Pablo Neruda
Samedi 5 mai	Gala danse orientale ACA'DANSE - Salle Voltaire
Dimanche 6 mai	Tournoi Badminton - Salle Pablo Neruda
Judi 10 mai	Vide Grenier - Paroisse - Salle P. Neruda
Vendredi 11 mai	Audition Les Arpèges - Salle Voltaire
Dimanche 13 mai	Spectacle : « Mimile recrute choristes ! Débutants acceptés » - CSLM
Judi 17 mai	Conférence de M. Pichon sur le tri et les déchets - Salle Voltaire
Dimanche 20 mai	Fête de la Forêt - Comité des Fêtes
Dimanche 20 mai	Théâtre pour enfants - « le Chamane Etoilé » Salle Voltaire
Samedi 26 mai	Concert de Chorales « les Arpèges » Salle Voltaire
Samedi 2 juin	Théâtre avec « Guénange Comédie Club » Salle Voltaire
Samedi 2 juin	Loto - Handball - Salle Pablo Neruda
Dimanche 3 juin	Journée des associations - CSLM
Dimanche 10 juin	Théâtre pour enfants « Le Chamane Etoilé » Salle Voltaire
Lundi 11 juin	Don du sang - Salle Pablo Neruda
Samedi 16 et dimanche 17 juin	Fête et Inauguration Quartier République Salle Pablo Neruda
Judi 21 juin	Fête de la musique - Salle Voltaire
Vendredi 22 et samedi 23 juin	Audition de fin d'année - Les Arpèges Salle Voltaire
Samedi 23 juin	Fête de la Saint Jean - Salle Pablo Neruda
Du 25 au 29 juin	Les Mini-Jeux Olympiques Stade Municipal / Salle P.N
Dimanche 1 juillet	2° Gala d'accordéon de la ville de Guénange - Salle Voltaire
Du 9 au 12 juillet	Les soirées estivales - CSLM
Samedi 14 juillet	Festivités du 14 juillet- Comité des fêtes - Bal populaire - Feu d'artifice et Retraite aux flambeaux - Salle Pablo Neruda
Dimanche 22 juillet	Loto - Cash-Flow - Salle Pablo Neruda
Samedi 18 et dimanche 19 août	Fête de l'ail - Comité des fêtes - Salle P. Neruda
Dimanche 26 août	Loto - UNC - Salle Pablo Neruda
Samedi 8 septembre	Loto-CLCV - Salle Pablo Neruda
Samedi 15 et dim. 16 septembre	Repas dansant - Paroisse - Salle P. Neruda
Dim. 16 septembre	Bourses aux vêtements - Hiver - CSLM
Lundi 17 septembre	Don du sang - Salle Pablo Neruda
Vendredi 21 septembre	Semaine de Prévention - Sécurité - Citoyenneté - Salle Voltaire
Samedi 22 septembre	Forum - Prévention - Sécurité - Citoyenneté Salle Pablo Neruda
Dim. 23 septembre	« 50 nuances de Danses » (Danses de salon) Salle Pablo Neruda
Samedi 29 septembre	Bal Réunionnais - « Paille en Queue » Salle Pablo Neruda

Dim 30 septembre	« Mamie Fifi contre l'horrible Mme Gorgonna » Spectacle (jeunes enfants) - CSLM
Dim. 30 septembre	Course et marche en famille « La Guénangeoise » - Action SOLIDARITE avec « Dames de Cœur » - CSLM
Samedi 6 octobre	Bal des vendanges - Comité des fêtes Salle Pablo Neruda
Dimanche 7 octobre	Thé dansant - « Les Amis de LAER » Salle Pablo Neruda
Samedi 13 et dimanche 14 octobre	Marche IVV - Handball - Salle Pablo Neruda
Samedi 20 octobre	Journée culture Maghrébine - CSLM
Samedi 20 et dimanche 21 octobre	Salon cocooning - Salle Pablo Neruda
Judi 1 novembre	Loto - Judo - Salle Pablo Neruda
Samedi 3 novembre	Concert Rock - Association « COMMA » Salle Voltaire
Dimanche 11 novembre	Thé dansant - « Guénangez-vous » Salle Pablo Neruda
Samedi 17 et dimanche 18 novembre	Marche IVV -Pompiers - Salle Pablo Neruda
Samedi 24 novembre	1er Festival International de danses de salon, danses sportives - Trophée de la ville de Guénange - Salle Pablo Neruda
Samedi 29 et dimanche 30 novembre	Expositions Vie et Culture - 100e anniversaire de la 1ère Guerre - Salle Pablo Neruda
Samedi 1 décembre	Spectacle « Guénange Comédie Club » Salle Voltaire
Samedi 8 décembre	Téléthon - Salle Pablo Neruda
Dimanche 9 décembre	Bourse aux jouets - CSLM
Dimanche 9 décembre	Marché artisanal - Comité des fêtes Salle Pablo Neruda
Vendredi 14 décembre	Arbre de Noël - Les Arpèges - Salle Voltaire
Lundi 17 décembre	Don du sang - Salle Pablo Neruda
Mercredi 19 décembre	Spectacle de Noël « Si tous les doudous du monde » - CSLM

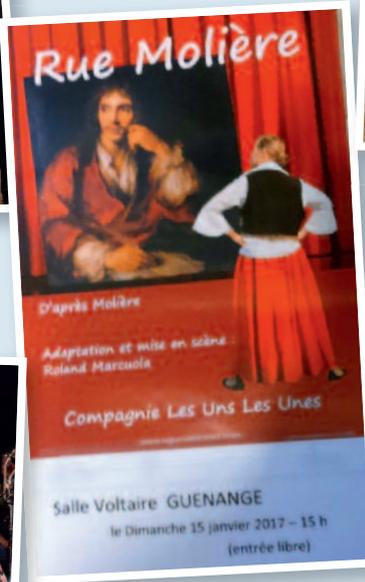


Concert du Nouvel An avec l'Orchestre d'Harmonie de Talange et le Festival de chorales Tifnotes de Rombas et A Travers Chants de Guénange





Coloc en cloc



Guénange Comédie Club



Gala de l'accordéon



Fête de la Saint Patrick



Journée des droits des femmes



Julien Strelzyk



Retraite aux flambeaux

De bien belles actions « Autour du livre... »

La lecture publique, un formidable moyen d'accès à la Culture. En contribuant à l'éducation permanente, aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation de chacun et donc à la lecture pour tous !

La bibliothèque municipale François Mitterrand a toute vocation pour vous y accueillir. Elle incite et favorise, de par les actions développées en partenariat avec le Conseil Départemental, le développement et l'accès à la Culture axés vers « la lecture pour tous », quel que soit l'âge ou le niveau social de celui ou celle qui en pousse la porte.

Les collections qu'elle constitue, reflètent le pluralisme de la société et les moyens mis en œuvre grâce à cette politique culturelle permettent de favoriser la rencontre avec des auteurs, la diffusion des ouvrages, des œuvres et des rentrées littéraires, pour une lecture sur place ou pour un prêt à domicile.

Des publics différents ont été accueillis, toute l'année durant, au travers d'actions ou projets départementaux ou de partenariats avec les associations locales.

La 11^e édition de « Lire en fête » a permis de s'amuser autour de la « Magie et des mystères de la nuit ». Des animations sur la thématique "Mais d'où viennent les étoiles" ont eu lieu avec la Compagnie du Théâtre de NIHILO NIHIL et la narration d'un conte chinois traditionnel intitulé "Le ciel déchiré" par ses comédiens.

Octobre a laissé libre cours à l'imagination d'un public plus jeune, les 6-14 ans qui, par le biais d'ateliers créatifs ont donné naissance à d'étranges créatures fantastiques. De nombreux publics sont demandeurs des services de notre bibliothèque municipale, avec toujours autant de succès et d'audience... les personnes handicapées ou à mobilité réduite des différents instituts gérés par l'APEI de Thionville comme l'IME Les Verts Coteaux de Thionville, ou l'IME Les Myosotis la fréquentent régulièrement.

Objectifs atteints avec ces animations et ces actions de partenariat : la réalisation de la

Le jardin de Théodore conté par Fabienne NEGRI

boîte à livres extérieure démontre ainsi que le handicap n'est pas un frein au développement intellectuel. Et que se déplacer à la bibliothèque se fait toujours avec joie !

AUTRE PUBLIC, AUTRE OBJECTIF pour TRANSMETTRE le goût de lire...

Avec l'accueil des scolaires pour les élèves de CP-CE1 des écoles Ste Scholastique et St Matthieu et celui des classes spécialisées du collège René CASSIN, l'accueil des assistantes maternelles avec les enfants afin d'épauler les professionnels de la petite enfance sur le support "lecture", ou encore celui des résidents de la Maison de retraite «Les Glycines» avec lesquels s'est créé un coin convivial, lien social intergénérationnel important.



Le ciel déchiré d'après un conte chinois. Théâtre Nihilo Nihil



Les élèves ont eu le privilège de rencontrer l'auteure Christine Naumann-Villemin



Sous le regard attendri des résidents des Glycines



Boîte à livres à disposition de tous



La sagesse du monde ? Contes de Noël par Guillaume LOUIS, conteur et musicien



Atelier tricot à partir de 9 ans

Prenons-en de la graine avec l'association des jardins familiaux



HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

mardi de 15h00 à 18h00 • le mercredi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30
le jeudi de 16h00 à 18h00 • le vendredi de 14h00 à 17h30 • le samedi de 9h00 à 12h00



Tarifs location **salle Pablo Neruda**

Tarif à compter du 1^{er} janvier 2018

MANIFESTATIONS	GUENANGEAIS	EXTERIEURS
Soirée dansante (associations)	190,00 €	600,00 €
Loto	190,00 €	
Week end (associations)	275,00 €	
Après midi dansant	150,00 €	
Congrès - assemblée générale, départementale ou régionale avec attache à association guénangeoise	150,00 €	
Assemblée générale association	gratuit	100,00 €
Exposition ou manifestation associative avec entrée libre + manifestation caritative	gratuit	50,00 €
Exposition ou manifestation associative avec entrée payante	150,00 €	250,00 €
Fête familiale (particuliers)	350,00 €	
Fête familiale (particuliers) - WEEK END	500,00 €	
HALL + BAR sans restauration (réunion...) sans accès cuisine	60,00 €	120,00 €
HALL + BAR avec restauration (réunion...) avec accès cuisine	120,00 €	250,00 €
Utilisation du hall pour décès	50,00 €	
Entreprise - artisans - commerces (congrès - séminaires - conférences - ventes...)	500,00 €	1 000,00 €

CUISINE	GUENANGEAIS	EXTERIEURS
Cuisine sans vaisselle	50,00 €	100,00 €
1 à 50 personnes	60,00 €	130,00 €
51 à 100 personnes	100,00 €	180,00 €
101 à 200 personnes	140,00 €	230,00 €
201 à 300 personnes	180,00 €	280,00 €
301 à 400 personnes	220,00 €	330,00 €
401 à 500 personnes	260,00 €	380,00 €
caution salle / cuisine	1 000,00 €	2 000,00 €



Tarifs location **salle Voltaire**

Tarif à compter du 1^{er} janvier 2018

MANIFESTATIONS	GUENANGEAIS	EXTERIEURS
Manifestation dans le cadre d'une animation culturelle, sportive ou sociale avec entrée payante	100,00 € avec répétition : 125,00 €	200,00 €
Manifestation dans le cadre d'une animation culturelle, sportive ou sociale avec entrée gratuite	Gratuit	100,00 €
Répétition dans le cadre d'une manifestation à caractère culturel, sportif ou social	10 € / heure	82,00 €
Assemblée générale association locale	Gratuit	sans objet
Congrès - assemblée général départementale ou régionale... avec attache à association guénangeoise	150,00 €	sans objet
Autre cas type activité commerciale	50 € / heure	100 € / heure
Entreprise - artisans - commerces (congrès - séminaires - conférences - vente...)	250,00 €	600,00 €
caution salle / cuisine	1 000,00 €	2 000,00 €

Association de parents d'élèves Les Lucioles de St-Matthieu

Siège social :
11, boucle des Frères Montgolfier
57310 GUENANGE
Inscrite au Registre des Associations auprès du Tribunal de Thionville VOLUME 55 n° 22

Présidente :
ROSER Jennifer
11 boucle des Frères Montgolfier
57310 GUENANGE
Secrétaire : ANSELIN Karine
4, rue du Château
57940 VOLSTROFF
Trésorière : SI LARBI Cihame
9, place St Benoit
57310 GUENANGE

Fusion de l'APSG avec APSIS-EMERGENCE de Thionville

Les coordonnées administratives sont désormais les suivantes :
AP SIS-EMERGENCE
6 rue du Cygne
57100 THIONVILLE
La présidente est
Mme Nicole DUMAY
et le Directeur
M. Mounir EL HARRADI
Tél : 03 82 53 83 17
Les numéros de téléphone de Guénange restent inchangés.



Les rythmes scolaires

Pour la rentrée 2017-2018, les élus devront choisir entre la semaine de 4 jours et celle de 4 jours et demi. Une consultation démocratique auprès des parents a été mise en place. Au terme de celle-ci, le choix des parents sera respecté et s'appliquera à la rentrée de septembre 2018. L'intérêt de l'enfant est primordial. Si l'une des raisons avancées reste la fatigue des enfants, rien ne prouve scientifiquement que la réforme de 2013 a plus fatigué les élèves selon les chrono-biologistes. Le retour massif à 4 jours pose également la question du temps périscolaire du mercredi. Pour les parents l'organisation mise en place va être chamboulée. « Que vont faire les enfants le mercredi ? ». Avec le passage à la semaine de 4 jours les élèves vont travailler 144 jours dans l'année au lieu de 162 jours d'école par an pour la moyenne des pays de l'OCDE. La ville de Guénange, les Associations, se mobiliseront pour mettre en place des activités car l'important est de faire en sorte que les enfants fassent quelque chose d'intéressant, d'intelligent et d'utile sur leur temps extra-scolaire.



Le Conseil Municipal des Enfants

Clémence HIGUET - Lilou LEFEBVRE - Maxime CURATOLA - Timothé BANIDOL - Asma ZOUAD - Manom MAITROT - Chloé PHAM - Bessam RAHMOUNE - Ambre VANDENBOSSCHE - Enzo PUGLIESE - Bouchera FATMI - FRID - Sarah BEKADI - Boutara BARRY-ROB - Océane BRACH.

Leurs projets :

- Participation à la semaine de prévention : affiche sur la sécurité routière sur le stationnement autour du collège, panneau d'interdiction de stationnement pendant les heures scolaires, traçage de zone « Pause minute ».
- Très sensible aux incivilités autour des écoles sur les déjections canines, des panneaux dessinés par les enfants seront très prochainement installés sur les grilles des écoles.
- Collecte de jouets pour que tous les enfants aient un jouet à Noël avec la collaboration des parents d'élèves lors de leur bourse aux jouets au gymnase de la Boucle. Un grand merci à eux.
- Participation au Téléthon sur le projet « Un sapin plein d'espoir ». Les enfants accompagneront les bénévoles sur place.
- Aire de jeux pour les chiens
- Réflexion sur la mise en place d'un transport pour les enfants de maternelles qui fréquentent le périscolaire.



Les horaires d'école à la rentrée 2017

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
- Le mercredi de 8h15 à 11h15

Les effectifs

ÉCOLES MATERNELLES - Total effectifs : 225

Maternelle SAINT-MATTHIEU		Directrice Mme LAURINI
Petite section	22	Mme MOGENOT
Moyenne/Grande section	26	Mme OLDACK
Moyenne/Grande section	26	Mme COSTELLA
Total		74 élèves
Maternelle CAPUCINES		Dir. Mme STEPNIEWSKI
Petite section	28	Mme CLAUSSE
Moyenne section	19	Mme DINE
Grande section	25	Mme STEPNIEWSKI
Total		72 élèves
Maternelle CLAIR MATIN		Directrice Mme HIGUET
Petite section	27	Mme TASSAIN
Moyenne section	28	Mme KALIS
Grande section	24	Mme SCHNEIDER
Total		79 élèves

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES - Total effectifs : 411

Élémentaire SAINT-MATTHIEU		Directrice Mme LAURINI
CP	22	Mme DEGRELLE
CP - CE1	22	Mme MAYER
CE1 - CE2	21	Mme MAZZOCCHI
CE2	22	Mme GUENFOUD / Mme RAHUEL
CM1	26	Mme LECLER
CM1 - CM2	23	M. BEITZ
CM2	26	Mme DE BIASE / Mme ZIBOUCHE
ULIS Petits	12	Mme PIERRAT
ULIS Grands	12	Mme FERRER
Total		186 élèves
Élémentaire STE-SCHOLASTIQUE		Directrice Mme HIGUET
CP	24	Mme THILL
CP	26	M. ARBOUCAU
CE1	23	Mme MEYER
CE1 - CE2	22	Mme SILVA RODRIGUEZ
CE2	26	Mme HIGUET / Mme MONOT
CE2 - CM1	25	Mme PALCANI / Mme RAHUEL
CM1	27	Mme BOULANGER
CM1 - CM2	25	Mme WEIBEL
CM2	27	M. BLANLUET
Total		225 élèves

Accompagnement à la scolarité

Mis en place par le Centre Social Louise Michel pour les enfants dont les enseignants et les parents l'estiment nécessaire. L'activité a démarré le 27 novembre sur inscription gratuite tous les lundis de 16h15 à 17h30 et concerne tous les élèves du CP au CM2. L'action propose une aide essentielle autour de petits ateliers : • Relaxation / Détente • Apprendre à Apprendre • Jeux Ludiques de réflexion • Ateliers de mise en pratique de l'autonomie
L'objectif est d'aider les enfants à acquérir des méthodes susceptibles de faciliter l'accès au savoir et de valoriser leurs acquis.





Jeux télévisés

Le centre social municipal Louise Michel propose, pour les enfants âgés de 6 à 10 ans, une nouvelle activité sur le thème des jeux télévisés.

Les enfants inscrits viendront les lundis participer à des jeux télé, organisés par l'équipe du pôle enfance, avec pour but de créer des vidéos. Ces vidéos pourront être récupérées par les parents qui le souhaitent. Le projet final serait de mettre ces vidéos sur la « chaîne Youtube » du centre social. Les jeux seront variés, entre les épreuves de logique, d'adresse, de réflexion, de hasard, les défis et les épreuves sportives.

- Les lundis de 16h30 à 17h30 à partir du 12 mars 2018



Jeux de société

Le centre social municipal Louise Michel propose une nouvelle activité, exclusivement pour les enfants de 5 à 8 ans. Elle se composera essentiellement de jeux de société.

- Les mardis de 16h00 à 17h00 à partir du mardi 13 mars 2018.



Si vous êtes intéressés merci de bien vouloir inscrire votre enfant auprès de l'accueil du centre social.



Accueil de loisirs Vacances d'hiver 2018

Ouvert aux enfants de 3 à 11 ans



PETITS

LE BONHOMME DE NEIGE

Les enfants réaliseront un bonhomme de neige tout au long de la semaine. Ils inventeront une petite histoire en lien avec leur activité.

Première semaine du 26.02 au 02.03

GRANDS

LA LAPONIE

Voilà un pays qui fait rêver petits et grands : une nature à couper le souffle. Des contrastes de lumière saisissants et le lieu de résidence officielle du Père Noël. Il n'en faut pas plus pour avoir envie d'aller y faire un tour. Viens vite participer à la traversée de la Laponie !



PETITS

LA GRANDE KERMESSE

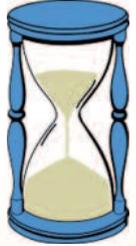
Plein de jeux de type « kermesse » se dérouleront tout le long de la semaine. Au programme : mini-golf, chamboule tout, maquillage, le radeau... et plein d'autres petits jeux à découvrir !

Deuxième semaine du 05.02 au 09.03

GRANDS

60 SECONDES CHRONO

Issues de l'émission télévisée « 60 secondes chrono », ces activités pouvant permettre aux enfants de se défouler, se concentrer, s'entraider, se dépasser et s'amuser.



Les matins :

mise en forme, activité manuelle, jeux collectifs par tranche d'âge.

Les après-midis :

grand jeu, jeux collectifs ou sortie.

Un service de garderie est proposé aux parents :

de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00

Dans la limite des places disponibles
Renseignements à l'accueil

1 garde = 1,00 €
2 gardes = 1,50 €

Organisation de la journée		Quotient familial	Repas + animation
9h00 - 11h30	Thème du jour	0 à 500	10 €
11h45 - 13h00	Repas	500 à 850	12 €
14h00 - 16h00	Thème du jour	851 à 1 000	14 €
16h00 - 16h30	Goûter	1 001 à 1 300	16 €
16h30 - 17h00	Activités diverses	> 1 301 / extérieur	18 €



9 clubs sportifs à Guénange

1 100 licenciés sportifs dont 680 jeunes 400 cavaliers au Centre Equestre « Au Grand Chêne »

Depuis de nombreuses années, la municipalité a une réelle politique en faveur du sport. Pour faciliter la pratique du sport et donc l'adhésion aux différents clubs, la ville versait une aide à la licence de 15 euros maximum, à tous les jeunes de - 18 ans. Pour les années à venir, la ville maintiendra cette aide aux seuls jeunes Guénangeois. Un choix pas facile à prendre, mais compte tenu des baisses des dotations, nous avons décidé de maintenir l'aide pour les Guénangeois et ainsi ne pas baisser les subventions allouées aux clubs. Ce sont près de 42 000 euros de subventions qui sont distribués aux clubs, selon différents critères (effectifs, arbitrage, déplacements). La commission municipale des sports pourrait être amenée à réfléchir sur d'autres critères.

De par la mise à disposition des installations sportives et de leur entretien, la ville encourage et favorise la pratique des sports, facilite par là même le fonctionnement des associations.

De plus, la ville continue d'investir dans nombre d'infrastructures sportives : construction du boulodrome couvert, rénovation du sol et peintures pour la grande salle du COSEC, terrain de foot synthétique. Nous travaillons actuellement sur la construction ou la réfection d'un nouveau terrain de tennis avec un sol en résine.

MINI JEUX OLYMPIQUES

Comme chaque année et ce depuis plus de 30 ans, la ville avec le Centre Social Louise MICHEL et les Clubs Sportifs (Athlétisme, Foot, Handball, Judo, Pétanque, Tennis, Voile) organise une semaine sportive dédiée aux « mini-jeux olympiques ».

A chaque jour, son sport !

Les écoles élémentaires Ste Scholastique et St Matthieu concourent dans chaque discipline sportive suivant les cycles scolaires, Et le « pôle famille » du Centre Social organise, quant à lui, le Run and Bike.

Lors de la grande journée d'athlétisme, rassemblement à la salle Pablo NERUDA pour le repas servi par les bénévoles et les encadrants.

La remise des trophées marque la clôture de ces mini-joutes olympiques.

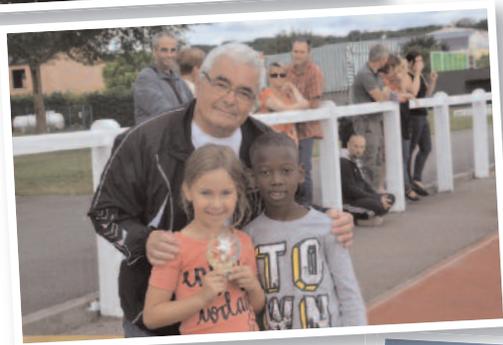
Les prochains mini-jeux... du 25 au 29 juin 2018 !

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS D'EQUITATION.

Les 17 et 19 mai 2017.

Le Championnat de France UNSS d'Equitation s'est tenu et cela pour la deuxième année consécutive, sur les centres équestres de Yutz et de Guénange.

« Au Grand Chêne » de Guénange, ont eu lieu les épreuves « Etablissement » où une trentaine d'équipes qui s'y sont affrontées.



Semaine Sécurité - Prévention - Citoyenneté

FORUM SÉCURITÉ ROUTIÈRE
Samedi 21 octobre, à partir de 14h, salle Pablo Neruda
Différents ateliers vous seront proposés :

- Centre Social Louise Michel
- APF association Paralysés de France
- Brigade Prévention Délinquance Juvenile de la Gendarmerie Nationale
- Vie Libre
- Simulateur de conduite 3D et stand sécurité routière par le service sécurité routière de la Préfecture
- Simulateurs de conduite avec la GMF, la MAIF et la MACIF
- Auto école Jeannot - Auto école Mariel K Guérange
- ATAV - Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes
- Pompiers du centre d'intervention des Sapeurs Pompiers de Guérange
- Découverte des gestes de 1er secours par la Protection Civile - Ateliers de Guérange (démonstration de simulateurs)
- Associations guérangeoises : Donneurs de Sang, CLCV
- APSG Association Prévention Spécialisée Guérangeoise

semaine de la Sécurité Prévention de la Citoyenneté
du 16 au 21 octobre
GUÉANGE

S'il te plaît...
Pense à moi!

renseignements
Mairie de Guérange
03 82 82 64 39

avec la participation du Conseil Municipal des Enfants

La Ville de Guérange vous invite à participer à la semaine dédiée à la sécurité, à la citoyenneté et à la prévention dans tous les domaines.
Les actions de sensibilisation sur les risques de votre commune et à la prévention des incendies de forêt seront organisées les 16 et 17 octobre.
Les ateliers seront les premiers concernés par de nombreuses actions qui se dérouleront avec les associations locales, les écoles et les collèges.
Vous êtes tous invités le vendredi 20 à participer à un quiz géant concernant la sécurité de la route et la prévention incendie. L'épreuve se déroulera le samedi 21 octobre avec un thème ouvert à tous, pétards, cyclistes, motards, etc. Un quiz s'ouvrira et validera vos connaissances sur la route avec des simulateurs de conduite, des simulateurs de freinage et une démonstration de freinage.

Le samedi 20 octobre
Quiz géant sécurité routière à 20h salle Pablo Neruda, entrée libre présentée par l'auto école Jeannot

Le samedi 21 octobre
Le quiz géant par la MAIF une exposition sur les incendies domestiques dans le Hall de l'école Ste-Scholastique

Le dimanche 22 octobre
A partir de 14h - salle Pablo Neruda
Ouverture du Forum Prévention essais de freinage présentés par l'auto école Jeannot
Dernière de sécurité - vitesse excessive
15h - salle Pablo Neruda
Inauguration du Forum Prévention et remise des prix de concours de dessin
16h - à l'arrière de la salle Pablo Neruda
Services accueils de consultation
par le centre des Sapeurs Pompiers de Guérange et la Protection Civile

SCOLAIRES

Le mardi 23 et mercredi 24 octobre
Rallye piéton et information sur le déclenchement d'alerte pour les classes de CE1 et CE2, les élèves de CM1. Les Modules organisés par la Police Municipale, la Protection Civile, l'inspection de l'éducation nationale
jeudi 25 octobre
Plus d'informations pour le collège avec la participation de la BRP, le service de Police Municipale et la Mairie de GUÉANGE, les Sapeurs Pompiers, l'ADATEP/ADOM, exercice évacuation d'un bus

SCOLAIRES



Rallye piéton avec les scolaires



Exercice de désincarcération



Lauréats concours de dessins

Contre les CAMBRIOLAGES et pour notre sécurité AYONS LES BONS REFLEXES
Vous êtes victime d'un cambriolage composez sans tarder le 17 ou le 112

Un message pour nos biens !
C'est le message de l'Institut des Sapeurs-Pompiers de Guérange
Un message de votre adresse est communiqué aux équipes de la brigade anti-incendie et de la brigade de sapeurs-pompiers de Guérange.
Le message de ces services ont la possibilité de donner la Police Municipale 03.82.82.71.88

Quelques numéros utiles
gendarmerie : 03 82 82 64 27
opposition carte bancaire : 0 892 705 705
opposition chèque : 0 892 63 32 08
téléphones portables volés : SFR : 1023
Orange : 0 800 100 740
Bouygues télécom : 0 825 005 700
info escroqueries : 0 811 020 217

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES
- Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence de votre absence -
- Laissez un double des clés chez une personne de confiance -
- Votre domicile doit paraître habité : demandez à des personnes de confiance que l'on ouvre régulièrement vos volets -
- SIGNALER votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre des opérations "vacances" - une patrouille de surveillance sera programmée -
- Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance
Ne laissez pas de message sur votre répondeur qui indiquera la durée de votre absence



Forum semaine prévention

Pour lutter contre cette recrudescence des cambriolages SOYONS VIGILANTS
La gendarmerie s'engage quotidiennement dans cette lutte sur le terrain, et contre toutes les formes de cambriolage. Mais cette démarche nécessite la collaboration de tous les acteurs concernés (population, élus, administrations et collectivités territoriales) car cela n'arrive pas qu'aux autres !

CONSEIL POUR TOUS LES JOURS
- PROTÉGEZ votre logement -
- PROTÉGEZ vos biens -
- DÉTECTEZ les cambriolages -
- montrez-vous VIGILANT et DISCRET -

PRÉVENTION - PROTECTION
- ÉQUIPEZ votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un vitre isolaire, d'un entréobeur -
- PROTÉGEZ vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux -
- Un système de détection de présence lumineux et une alarme peuvent compléter ce dispositif -
- FERMEZ votre porte à clés même lorsque vous êtes chez vous et à double tour lorsque vous quittez votre logement -
- CHANGEZ votre serrure si vous avez perdu vos clés et RACROCHEZ jamais les clés de votre maison et de votre voiture sur le même porte-clés -
- N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre troussseau, de clés -
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson ou dans la boîte aux lettres

VIGILANCE
- Votre domicile doit paraître habité -
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur, sur votre boîte aux lettres -
- Si vous habitez au dernier étage, terminez vos fenêtres et volets pour limiter un accès à partir du toit -
- Ne conservez pas en son sein un objet (clés, portefeuille, etc.) -
- Les particuliers, élus de communes, élus de maisons, etc.

Le centre d'intervention de Guénange 24h/24 à votre écoute

Les Sapeurs-Pompiers assurent pratiquement tous les secours d'urgences et se tiennent en alerte jour et nuit pour notre propre sécurité.

Ils agissent immédiatement face à tout incident dépendant de leurs attributions permettant ainsi de sauver de nombreuses vies humaines ou limiter les risques d'accidents grâce à leurs actions préventives. Avec ces hommes, la fatalité peut être déjouée, les périls atténués et leurs rôles justifiés avec la garantie croissante de notre sécurité.



8 SAPEURS POMPIERS SUR 10 SONT DES VOLONTAIRES.

ALORS... POURQUOI PAS VOUS !

En France, quelques 200 000 hommes et femmes vivent un engagement au quotidien au service des autres, en parallèle à leur métier à leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Alors, POURQUOI PAS VOUS ?

Voici les principales conditions d'engagement :

- Etre âgé de 16 à 55 ans (21 ans au moins pour les officiers). Une autorisation parentale est nécessaire pour les - de 18 ans,
- Jouir de ses droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire et s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.



- Se trouver en position régulière au regard du service national.
- Remplir les conditions d'aptitude physiques et médicales adaptées en fonction des missions exercées (examen lors de l'engagement).
- Résider régulièrement en France.
- Etre disponible, particulièrement en journée.

Tout Sapeur-Pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.

Votre dossier de candidature : pour vous engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, vous devez adresser votre candidature directement au Centre de Secours de votre commune (lettre de motivation, CV et copie de titre, diplôme ou attestation de formation).

Florian DARQUES, président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Guénange peut s'enorgueillir de l'affluence record obtenue lors de la 23^e marche populaire internationale qu'ils organisaient en novembre, sur la ville.

- 1 090 marcheurs exactement sur un parcours de 10 et 20 kms à travers la ville et la forêt.
- 4 clubs ont été récompensés au regard du nombre de leurs participants :
 - Hagondange, 52 marcheurs
 - Talange « ça marche », 35 marcheurs
 - Les Baladins de Yutz, 35 marcheurs
 - Et Audun-le-Tiche, 32 marcheurs.
- Lisa 3 ans s'est vue remettre la coupe de

la plus jeune marcheuse, de même que Alexandre 6 ans,

- et Roger BEAUSEROY, 86 ans qui était le doyen de cette marche.

La fête de la Ste Barbe, toujours très prisée, a permis la citation de certains éléments émérites du Centre de Secours :

- Le sapeur 1^{ère} classe SALETZKI Lucas, est nommé au grade de caporal, à compter du 1^{er} janvier 2018.
- Le sapeur LACQUEMANT Adrien, reçoit l'appellation de sapeur de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2018.
- Le sapeur VANDEMEULEBROUCKE Ludovic, reçoit l'appellation de sapeur de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2018.

- Les médaillés de bronze pour 10 ans de services :
 - Sergent/Chef DARQUES Florian
 - Sergent POESY Laurent
 - Caporal/Chef SALVARANI Kévin
 - Caporal MILANI Yannick
- Toutes nos FELICITATIONS aux récipiendaires !





Voeux du Maire aux forces vives et aux nouveaux résidents



Audition école de musique



Fête de Noël et spectacle à l'EHPAD Les Glycines, résidents, personnels et bénévoles ont tous passé un bon moment

TÉLÉTHON
Bénéfice total : 12 223,95 €

Les Assos de Guénange organisent :

AFMTELETHON
LE COMBAT DES PARENTS
LA VIE DE S'ENFANTS

**ON ME PARLE
DE TRAITEMENT
POUR MA FILLE.
J'EN FRISSONNE**

LE 9 DÉC. 2017 TELETHON.FR 3637

france4Méditerranée radiofrance



Le bilan de mi-mandat

Depuis 10 ans, les collectivités territoriales doivent faire face à la rigueur budgétaire imposée par l'Etat. Cela se traduit par :

- Des recettes fiscales gelées.
- Une taxe d'habitation supprimée et on ne sait comment elle sera compensée dans le temps.
- Des contrats aidés à la baisse pour les associations et les communes.
- 13 milliards de baisse des dépenses publiques sur 5 ans.
- Donc un coup de frein important sur les investissements du programme municipal et des entreprises de travaux publics donc l'emploi en difficulté.
- Les dotations de l'Etat en 5 ans sont passées de 2 448 000 € à 1 964 000 € soit moins 20 %.
- La dotation de solidarité urbaine pour de quartier République supprimée moins 233 000 €.
- Aussi, malgré une hausse de nos recettes par la venue de populations nouvelles, nous devons plus que jamais maîtriser nos dépenses, être attentif aux charges de personnel, baisser le train de vie de la commune tout en maintenant un service de qualité à la population.

Notre dette non récupérable est en baisse à 238 € par habitant.

Notre dette récupérable (loyers de la maison de retraite, gendarmerie, centre équestre) est de 257 €.

Au niveau national pour les communes de même importance, la dette est de 842 €.



Soutien à la vie associative



Un rappel en quelques chiffres

Les élus ont baissé leurs indemnités de 15 %, gain 15 000 €/an

Les dotations de l'Etat représentent 1 964 000 €, l'impôt des Guénangeois 1 486 000 €. Le revenu fiscal moyen des foyers est de 21 619 €/an, 51 % des foyers ne sont pas imposables. L'impôt moyen du foyer est de 1 141 €.

Le niveau de vie moyen des 7 258 Guénangeois est le suivant :

10 % les plus riches	3 107 €	3 034 €	2 545 €
Revenu mensuel médian	1 682 €	1 679 €	1 532 €
10% les plus pauvres	887 €	895 €	891 €
	France	Moselle	Guénange



Soutien à la culture avec le Gala de l'accordéon



Soutien à l'éducation populaire avec les élèves du collège René Cassin et le concours de l'association Les Amis d'Adrien Printz



Visite officielle à Badersleben



Expo Front populaire



Guénange une ville en devenir

En 10 ans, nous avons permis la construction de 800 maisons ou logements. Avant 1995, le bailleur Batigère avait fait démolir 704 logements type Domofer. Sur les 20 dernières années, la ville a soutenu un rythme élevé d'investissement et de nombreux quartiers ont été requalifiés. Aujourd'hui 100 % des réseaux électriques sont souterrains.

Des équipements publics nouveaux créés, renouvelés ou mis aux normes, centre social, tennis, boulodrome gendarmerie, centre équestre, terrain de foot, Cosec, bibliothèque.

Hier, nos projets étaient soutenus par des aides de conseil départemental, de la Région, de l'Europe, de l'Etat à hauteur de 60 à 70 %. Aujourd'hui ; il est difficile d'obtenir 35 % et les délais sont multiplié par 2 voire 3 années d'attente.

Entre 1990 et 2015 les investissements se situaient à plus de 3 millions d'euros par an, actuellement il est difficile d'arriver à 1,5 millions.

Dans le cadre du développement urbain, nous sommes contraint par le schéma de cohérence territoriale qui prévoit 26 logements à l'hectare, et à une obligation de 20 % de logements locatifs avec un bailleur conventionné (loi SRU, Solidarité et Renouvellement Urbain).

Notre population Guéangeoise progresse, ce qui permet des recettes nouvelles. Une progression relative compte tenu du vieillissement dans les autres quartiers de la ville. Sachez que dans le nord mosellan, Guénange est une ville d'avenir.

Si nous ne sommes pas riches, la commune n'est pas pauvre pour autant. Nous dispo-

sons d'un patrimoine conséquent, de la maison de retraite à la gendarmerie, au centre équestre sous délégation de service public en passant par les 25 hectares des acquisitions foncières auprès de la fondation de la salle et d'agriculteurs guéangeois.

A l'issue de l'exploitation des gravières au bord de la Moselle, la ville de viendra propriétaire de 35 hectares d'une zone naturelle pour la faune et la flore ainsi qu'un plan d'eau pour notre association de pêche La Vandoise. Un espace naturel complémentaire à la forêt pour des lieux de promenades et pourquoi pas demain un équipement public intercommunal de rencontre et d'animation.

Notre commune est attractive car bien desservie par un réseau autoroutier et par une politique foncière communale maîtrisée et des prix de vente des terrains sans spéculation.

En conclusion, si la situation de notre trésorerie est actuellement tendue, nos finances sont saines, notre faible endettement est à la baisse et nous avons des opportunités foncières.

Pour demain, il nous faut anticiper cette conjoncture difficile pour nos collectivités et travailler à construire un avenir intercommunal. Anticiper de futurs regroupements de communes sur notre territoire, il y a matière à faire. Il suffit de regarder autour de nous et voire que c'est possible.

Sachez que l'avenir appartient à ceux qui savent anticiper les évolutions sociétales.



Soutien à l'investissement



30 juin 2017. Visite officielle de M. Thierry BONNET, Sous-préfet et de Jean-Marc TODESCHINI, Sénateur de Moselle.

Ils ont vu le jour

Elyssa GUENFOUD	02/01/17	Lyssia BELAKHENINA	24/04/17	Ninon LESCANNE	19/08/17
Timéo MORENO	07/01/17	Kara NOIRE	26/04/17	Ruben ORTIZ TEJEDA	13/09/17
Oïhan VITIELLO	08/01/17	Charlie SABOURET	28/04/17	Jade WALTER	17/09/17
Adil MUJANOVIC	23/01/17	Syana EL GHANAMI	12/05/17	Rose IENNARELLA	20/09/17
Tibo NERDEN	27/01/17	Timeo HILD	02/06/17	Mathilde LECOMTE	27/09/17
Lisa MORHAIN	27/01/17	Amine TOUNSI	07/06/17	Myla AFIRI	28/09/17
Samuel LOERCH	28/01/17	Emir OZTURK	10/06/17	Louise BURGER	03/10/17
Éma DZOGOVIĆ	04/02/17	Anthony CARON	14/06/17	Mila POULAIN	04/10/17
Noémie MERCIER	14/02/17	Djulian MILANI ROBITAILLE	15/06/17	Catalaya CHAVES	08/10/17
Louise COLNOT	23/02/17	Alex TARZYAN	18/06/17	Elio VANDUCH	09/10/17
Kaïs ZGUIDA	24/02/17	Romane NEFNAF	09/07/17	Lilrose ALIOUANE	10/10/17
Malya ATIK	27/02/17	Ambre BRANGBOUR	11/07/17	Jullian MARINONI FISCHER	16/10/17
Alexis BETORI BOUR	15/03/17	Mohammed HAMAL	27/07/17	Djibrii NSISS	31/10/17
Héléa BOULANGER	16/03/17	Mattéo LECOQ	31/07/17	Rafaël LEFEVRE MUNSCH	01/11/17
Lina BENFODDA	27/03/17	Selena GENTI	01/08/17	Amina ZUMBERI	12/11/17
Tehau DEVALOIS STREIFF	01/04/17	Séréna NESLER DUBROUS	03/08/17	Mattéo TROGNON	17/11/17
Lola HANRION	04/04/17	Adam FEDAL	06/08/17	Hugo Kévin ORLIK	09/12/17
Nadjib KALLOUCHE	09/04/17	Issa MOTA LOUCIF	08/08/17	Mélie Mathilde Louise CLEISS	12/12/17
Maël BIER	16/04/17	Mikaël ZERGUINE	13/08/17	Ryan NEUVILLE	16/12/17
Nathan PIRUS NICAISE	20/04/17	Abel MORELLATO	16/08/17	Lyla GUYOT	20/12/17
Hania MEHDAOUI	23/04/17	Gabriel CUFFARO PISCITELLO	17/08/17		

Ils nous ont quittés

Fernand LEGRAND	29/12/16	Carmine PILOLLI	06/05/17	Marie-Claire DESPICY	
Robert WEITEN	02/01/17	Pierre GUCHE	09/05/17	vve THILL	03/09/17
Anne KUNDER vve STRAUB	07/01/17	Pascal PIERRE	11/05/17	Jean MARLIN	05/09/17
Germaine SABÉ vve GIAROLI	12/01/17	M.-Thérèse HALLIER		Albert COCHEZ	05/09/17
Jean-Noël QUÉNÉE	21/01/17	vve WLODARZYK BODCHON	14/05/17	Odette SIMONELLI	
Denis VOIRIN	20/01/17	Richard MUSZCZAK	18/05/17	vve BISTOCCHI	08/09/17
Ghislaine SANDROLINI		Roger CHERY	20/05/17	Marie LAURAIN	
vve BEDERSTORFER	05/02/17	Bernard DIOT	29/05/17	épouse BRÉNON	09/09/17
Vincenzo SCAPPATURA	05/02/17	Michel LAMBERT	28/05/17	Anna NEY vve CHATELAIN	17/09/17
Maria GRECO ép. GALLO	05/02/17	Jean-Claude LEFEBVRE	30/05/17	Ido MINELLI	18/09/17
Simone FERRARI	08/02/17	René FOUQUET	30/05/17	François NUVOLARA	22/09/17
Francesco PINTORE	11/02/17	Sylvette LANDRU		Valérie CLAUS	02/10/17
Marcel ROSSELLI	21/02/17	vve LAMBERT	03/06/17	Frédéric KYCIA	04/10/17
Marthe DELCROIX		Anne-Marie SANTINI	06/06/17	Marie-Noëlle COSTET	06/10/17
vve LABALETTE	22/02/17	Louise LE GAOUYAT	09/06/17	Eutalia de Jesus SOUSA	
Madeleine VANDEVELDE		Alice AFCHAIN		épouse PEIXOTO	09/10/17
vve LE ROL	24/02/17	vve VERGNAUD	27/06/17	Ludovic MARASSE	09/10/17
Antoinette CHEVRIER		Agnès MORCOLONGO		Yasmine BOUSEFSAF	
vve BOMO	08/03/17	vve GEIER	27/06/17	épouse UNTEREINER	18/10/17
Joseph GRUN	08/03/17	Jean LEPRETRE	02/07/17	Jacqueline LEGRAND	
Barbara MARKOWSKA		Urbain TOUSSAINT	08/07/17	épouse BOUCLY	24/10/17
vve WOJTKOWIAK	09/03/17	Dominique SOBCZAK	09/07/17	Gisèle BONNENFANT	
Geneviève LÉCAILLET		Sophie GORCZEWSKI		épouse FURLIN	07/11/17
épouse DUFLOT	12/03/17	vve BLANCO	20/07/17	Ascension RODRIGUEZ LIROLA	
Marie-Antoinette PERRIN		Joël SELLIER	20/07/17	ép. AUZANNEAU	08/11/17
vve PORTZER	17/03/17	Irène BECKER		Ali Ben Nasser AÏT HALLA	13/11/17
Simone TIERCET ép. GASS	19/03/17	vve MARIONNAUD	24/07/17	Angélique BRUN	
Simone DRAPIER		Rodolphe WAGNER	01/08/17	vve ROUYER	20/11/17
vve FROEHLICHER	22/03/17	Marie Louise LARCHEZ		Manuel ORTIZ TEJEDA	22/11/17
Eugène KURTZ	26/03/17	ép. CEDAT	06/08/17	Fernand DURIEZ	26/11/17
Régine BOUCHER		Rachele SCARPATI		Djilali TOUNSI	27/11/17
ép. STERN	06/04/17	vve PERFETTO	08/08/17	Jean-Paul LODI	28/11/17
Robert DROUIN	11/04/17	Léa SIEGLER		Jean Pierre ROBERT	04/12/17
Hildegarde LUKOWIAK		vve GARBELLINI	14/08/17	Didier PALMOWSKI	14/12/17
épouse GAERTIG	20/04/17	Joëlle DAVID	15/08/17	Robert HUBER	16/12/17
Georges VAILLANT	21/04/17	Henri RIOUBLANC	26/08/17	Didier PALMOWSKI	14/12/17
Pierrette DESMONET		Jacqueline		Angiolino MAZZUCA	23/12/17
vve RAMPAPAZZO	06/05/17	MASSO - DUFOURMENTEL	28/08/17	Jules TAHON	30/12/17

Ils se sont dit oui

Abdul Sammad MOHAMMAD et Nawal HADDAR le 08/04/17
 Joshua ORTIZ TEJEDA et Magalie MAIRE le 06/05/17
 Djillali SEGHEIR et Imane MAMAR le 13/02/17
 Luc RAIZER et Maria CASOTTI le 27/05/17
 Didier MONGIN et Meriem ALAHY le 27/05/17
 Jordan BURIEZ et Aude PETIT le 03/06/17
 Michaël PFEIFFER et Carole CONESE le 10/06/17
 Maxime KINTZINGER et Cyrielle CLABAUT le 17/06/17
 Arnaud ETUR et Laetitia FAUCCONNIER le 17/06/17
 Johann GISCLARD et Cynthia SILVA le 08/07/17
 Omar HAMD AOUI et Anissa AOUN le 22/07/17
 Rémy HUBER et Julie MARTINEZ le 22/07/17
 Anthony ROTUREAU et Jessica FLUET le 22/07/17
 Moulay DRIOUICH et Stéphanie POTEAU le 29/07/17
 Romain BOUSQUET et France CALDERON le 04/08/17
 Jean-Marc JARLOT et Angélique PICARDO le 12/08/17
 Serge GONZALEZ et Nathalie DEHAME le 12/08/17
 Thomas VALLET et Emilie MAISTO le 19/08/17
 David SANZ et Maryline COLNOT le 26/08/17
 Steven LOERCH et Melinda OVIODE le 26/08/17
 Paul BECKER et Cindy AUZANNEAU le 26/08/17
 Kevin CALIFANO et Gaëlle NICOLLE le 16/09/17
 Nicolas PORTIER et Jennifer WALCZAK le 16/09/17
 Mohamed ZAHI et Leïla MAMAR le 30/09/17
 Julian PELAEZ et Maureen CHAUMONT le 30/09/17
 Yassine JAATIT et Yasmina ARHMANI le 07/10/17
 Mammam NOURA et Rachida BENZEKRI le 09/12/17
 Eric BEAUMONT et Denise SANCHEZ le 09/12/17

Ce qui a changé pour la carte d'identité

Depuis fin mars les mairies non équipées du dispositif des empreintes ont perdu la compétence des cartes d'identité. Seules les mairies équipées de ce dispositif peuvent recevoir les demandes ou les renouvellements des cartes d'identité.

Liste des communes de Moselle dotées de Dispositif de Recueil (DR) pour passeports et cartes nationales d'identité :

- Amnéville
- Behren-lès-Forbach
- Bitche
- Boulay-Moselle
- Bouzonville
- Château-Salins
- Creutzwald
- Dieuze
- Fameck
- Faulquemont
- Forbach
- Freyming-Merlebach
- Hayange
- Maizières-lès-Metz
- Metz
- Montigny-lès-Metz
- Morhange
- Rémillly
- Rombas
- Saint-Avold
- Sarralbe
- Sarrebourg
- Sarreguemines
- Sierck-les-Bains
- Thionville
- Woippy
- Yutz

Toutes les informations nécessaires sur le site <http://www.moselle.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-nationale-d-identite>

Dates prévisionnelles des prochains conseils

- Le jeudi 01 mars 2018 à 18h30
- Le jeudi 29 mars 2018 à 18h30
- Le jeudi 26 avril 2018 à 18h30
- Le jeudi 31 mai 2018 à 18h30
- Le jeudi 28 juin 2018 à 18h30

Pacte civil de solidarité

Depuis le 1^{er} novembre 2017 les PACS sont transférés aux officiers de l'Etat Civil des communes. Le PACS est un contrat conclu par deux personnes majeures de même sexe ou de sexe différent pour organiser leur vie commune. Les intéressés devront produire une copie de leurs actes de naissance, copie de leur carte d'identité, une convention de PACS (formulaire Cerfa), une déclaration conjointe d'un PACS avec attestation sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire Cerfa), une pièce complémentaire pour le ou la partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique, des pièces complémentaires pour la ou le partenaire né(e) à l'étranger. Les partenaires liés par un Pacs ont des obligations réciproques. Le Pacs produit également des effets sur les droits sociaux et salariaux, les biens, le logement des partenaires et en matière fiscale. En revanche, la conclusion d'un Pacs ne produit aucun effet sur le nom, sur la filiation et sur la nationalité des partenaires.

Informations générales

CCAM
Service Public de Collecte et de traitement des déchets ménagers

HORAIRES D'OUVERTURE

- **Déchèterie d'ABONCOURT** (sur la RD 55) : du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 8h à 13h.
- **Déchèterie de GUENANGE** (bd de la Tournaille) : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h, le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
- **Déchèterie de KOENIGSMACKER** (Rue de la Gare) : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h, le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Renseignements sur SITE INTERNET dechets@arcmosellan.fr pour jours et horaires d'ouverture, conditions d'accès aux déchèteries, ou règlement complet.
Tél : 03 82 83 52 37.

Contact Presse :
Communauté de Communes de l'Arc Mosellan
Aurore Elisa KAISER
8, rue du Moulin 57920 BUDING
Tél : 03 82 83 64 64
www.arcmosellan.fr

Aude PRAGA & 50 nuances de danses présentent

1^{er} Grand Prix de Danse de Moselle

UN SPECTACLE PLEIN
D'HUMOUR ET DE RIRES !

Samedi
24
novembre
2018

Coupe de la ville
de **Guénange**

Compétitions internationales de danses latines et standards

Salle Pablo Neruda

Boulevard de la Division Leclerc 57310 Guénange

Renseignements & réservations :

50nuancesdedanses@gmail.com - 06 43 97 90 75

www.idfiteam.wordpress.com



AGREMENT
C.N.D.C.A./AL
N° 2018 / 2



ET L'OPPORTUNITÉ DE VOUS PRÉSENTER À TOUTES ET À TOUS,



nos *Meilleurs Vœux* pour cette nouvelle année 2018!



L'ÉQUIPE MUNICIPALE



ENSEMBLE Choisissons GUÉNANGE

la ville à vivre !



6^e Adjoint au Maire

site internet
www.guenange2020.fr

Une année s'est achevée et une autre a débuté... Cette continuité des jours qui passent fait partie de notre existence, elle permet d'avancer mais aussi de transmettre. En tant qu'élu municipal, je pense qu'il est important de rappeler et de véhiculer les valeurs de la République et sa devise « Liberté, Egalité et Fraternité » qui découle du premier article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

La Liberté qui permet à chacun de vivre librement, c'est-à-dire de respecter autrui,

L'Egalité qui doit permettre à chaque personne d'être traitée de la même façon,

La Fraternité qui nous unit en tant que citoyens français mais aussi en tant qu'êtres humains.

Cette devise, si nous la portons au quotidien, permet de faciliter le « vivre ensemble ».

Le fonctionnement de notre société nous en demande de plus en plus et parfois les citoyens que nous sommes, oublions que nous avons des devoirs. Beaucoup font valoir leurs droits et effacent de leur mémoire les devoirs, mais l'un et l'autre sont indissociables.

Nous avons le droit d'adhérer à une association mais nous devons d'abord nous acquitter de sa cotisation.

Nous avons le droit à la liberté et devons respecter la liberté de l'autre.

Le droit établit les règles du vivre ensemble que nous devons admettre pour que chacun puisse trouver son compte.

Nos parents, l'école, mais aussi les associations permettent cette transmission du vivre ensemble. La ville compte environ 55 associations qui œuvrent sur la ville pour partager leur passion, elles animent, elles aident et elles facilitent le quotidien des Guénangeois.

Un grand MERCI aux nombreux bénévoles, sans leur bonne volonté et leur engagement : rien ne serait possible.

Aujourd'hui, nos associations ont de plus en plus de difficultés à fonctionner, faute de relève et par manque d'implication citoyenne. Ce début d'année est encore propice pour mener à bien une réflexion sur les valeurs que sont tolérance, solidarité et partage. Engageons-nous !

2018 sera dans la continuité de notre programme municipal avec les moyens réduits dont nous disposerons pour nos différents projets. Nous continuerons à travailler avec les services de l'Etat pour libérer notre ville du trafic de stupéfiants qui empoisonne la vie de nos concitoyens. En juin, nous inaugurerons le quartier République et nous lancerons la réhabilitation du Lycée en école élémentaire.

GUÉNANGE, UNE VILLE À VIVRE, PAS QUE DES MOTS

L'EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ

RASSEMBLER POUR GUENANGE R.P.G.

Mardi 16 Août 2013, le RL écrivait : **Un centre-ville**

tout neuf d'ici à 2025

Il y a 20 ans, les difficultés de développement de Guénange étaient liées au manque de maîtrise foncière. Avec le rachat, en 2008, de 25 hectares de terrains à la Fondation de La Salle, la municipalité voit les choses en grand.

C'est une vision d'avenir pour Guénange que l'esquisse aujourd'hui la municipalité. D'ailleurs, le maire Jean-Pierre La Vaulée ne cesse de rappeler qu'il faudra peut-être attendre 2020 ou 2025 pour profiter des futures infrastructures de la ville. Ce qui n'empêche pas de les présenter dès à présent.

Un regroupement pédagogique

6 000 m². Les écoles du Bois et Saint-Matthieu datent des années 1960. Leurs bâtiments sont particulièrement énergivores, dotés d'un système de chauffage vétuste et d'une mauvaise isolation. Un impact financier non négligeable sur le budget communal. La solution semble toute trouvée : fusionner les deux sites au sein d'un même bâtiment basse consommation. Ainsi est né le projet de regroupement pédagogique.

Pourtant, quelques Guéanageois sont sceptiques. « Pourquoi démolir deux écoles pour en bâtir une nouvelle ?, proteste un habitant. Pouvons-nous nous le permettre en temps de crise ? De plus, après un calcul simple,



Le plan esquissé par le maire et son équipe situe les principaux bâtiments du nouveau centre-ville de Guénange. Photo DR.

Aujourd'hui :

Le projet d'école est déplacé vers l'ancien Lycée CRESSOT ;(concernera-t-il: Les écoles St MATTHIEU, les CAPUCINES, Ste SCHOLASTIQUE ? L'école du Bois a déjà fermé). Que deviendra ST MATTHIEU?

Le village sénior est abandonné. Une réflexion est proposée, on ne sait où, pour des logements **uniquement en location** pour les seniors, alors que la majorité sont des propriétaires.

Après la suppression du repas des anciens, après le retardement tous les ans de l'attribution des colis, cette année il fallait avoir 69 ans pour en bénéficier, **que va-t-il se passer pour nos anciens ?**

Du hall couvert on n'en parle plus?

Et tout cela pour quel cout: Achat à la fondation de la Salle : - 1784737€

Recette estimée tranches 1 + 2 + 910000€

Dépense : éviction agriculteur loueur+ construction du hangar mis à sa disposition gratuite - 300000€

Pour obtenir un équilibre financier il faudrait trouver: 1174737€

Il nous restera environ 18 hectares de terres agricoles, mais à quelle valeur???? Faites le calcul (L'hectare de terre agricole vaut 5000€ en moyenne d'après » le FIGARO, Le Particulier »)

Guénange 2018 ?

Sans vous faire entrer dans la polémique, regardons la nouvelle image de Guénange et ses entrées de ville. Nous aérons le quartier république, et du côté de l'Intermarché le quartier est super bétonné. Des ouvrages, des collectifs qui promettent une promiscuité indiscutable. Ne saurait-on pas nous enrichir des erreurs du passé ? Que deviennent nos espaces verts ? Ne parlons plus de nos aires de jeux, sujet qui dérange, car nos « jeunes » dérangent !

Il aurait fallu rechercher un juste équilibre entre recettes nécessaires pour la ville (alors que nous avons bradé des terrains) et ce dilettantisme immobilier. Beaucoup d'interrogations demeurent sur la façon de procéder.

Il vous faut savoir que l'équipe municipale décide seule, forte de sa majorité.

Et Nous, RPG pensons que les oppositions sont nécessaires et fécondes.



L'ambition de R.P.G est de vous informer et œuvrer pour l'amélioration de votre bien-être.